

Actualités
Dominique
Michel,
prêtresse
du saumon
page A4

Cyberpresse

**DUD : l'image est plus
floue que jamais**
page B16



Cinéma
La famille vue par
Patrice Chéreau
page D5

Baseball	1er match	2e match
	1	0
	6	2

pages S8 et S9

Plus de tabac dans les pharmacies

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

En vertu du nouveau projet de loi sur le tabac, déposé hier après deux ans de tergiversations, la cigarette sera bientôt bannie de tous les endroits publics, de l'ensemble des lieux de travail, les pharmacies n'auront plus le droit de vendre du tabac et la publicité des produits du tabac sera interdite à peu près partout.

« Ce projet confirme que dans une société comme le Québec, ce qui est normal comme situation, c'est de ne pas fumer. Sauf dans certains endroits bien circonscrits », a lancé le ministre de la Santé, Jean Rochon, qui rêve déjà tout haut d'un monde sans cigarette. « Si on vivait dans une société où les gens ne fument pas, le cancer du poumon serait une maladie rare », dit-il.

Au moment où la loi sera adoptée — d'ici la fin de la session, espère le ministre, qui n'entrevoit pas de tollé contre son projet de loi — il sera en effet interdit de fumer dans tous les lieux publics,

sauf dans les fumoirs prévus à cette fin, sous peine d'écoper d'une amende pouvant aller de 50 \$ à 600 \$. Les milieux de travail, tant du secteur public que privé, sont soumis comme les autres aux dispositions de la loi.

Les restaurants de plus de 35 places sont aussi visés par le projet de loi, qui prévoit cependant la possibilité d'y créer des aires « fumeurs », représentant au maximum 40 % de la surface de l'établissement. Ces aires devront être délimitées par une cloison et ventilées.

Voir **PLUS DE** en A2

La gestion du Curateur souffre de déficiences

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Tous les secteurs d'activité du Curateur public comportent des déficiences importantes et la plupart des faiblesses décelées ont pour origine une administration générale déficiente, conclut le vérificateur général du Québec au terme d'une enquête spéciale menée de juin 1997 à février 1998.

C'est la première fois que le vérificateur général a accès aux dossiers et aux locaux du Curateur après maintes tentatives infructueuses, depuis de nombreuses années, l'administration lui objectant qu'elle gère des fonds privés

et non publics. Il aura fallu d'importantes démarches auprès de la curatrice actuelle, Juliette Bailly, ainsi qu'auprès de la Commission des institutions pour qu'il puisse y arriver.

« La protection continue des droits des personnes représentées par le Curateur est négligée. L'absence de maillage avec les ressources du milieu est flagrante, si bien que le Curateur n'est ni informé de la condition de vie de ces personnes ni assuré qu'elles bénéficient des services nécessaires, même si sa clientèle est souvent captive et silencieuse.

Voir **LA GESTION** en A2

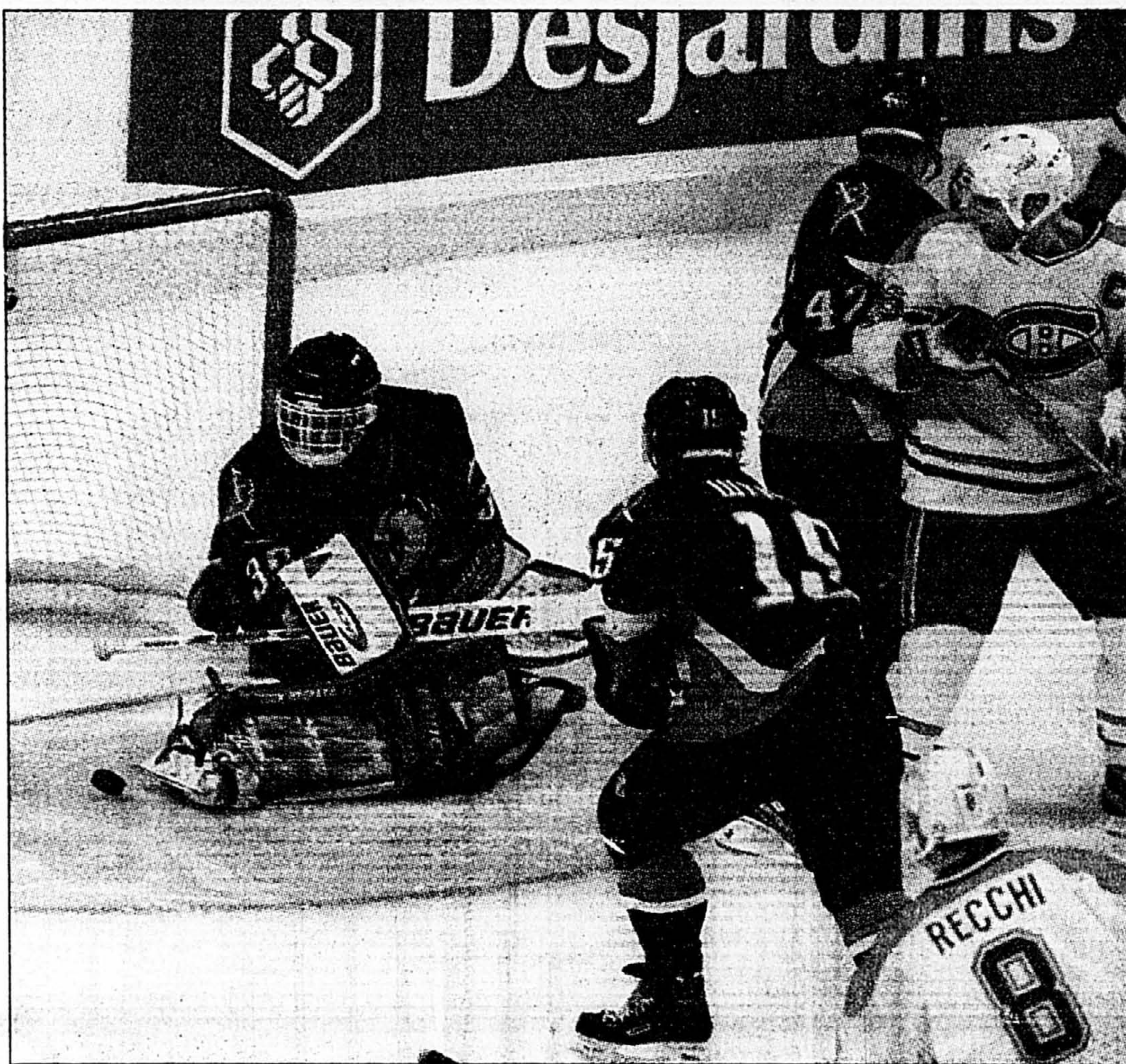


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Le gardien Dominik Hasek — et les Sabres en général — aura donc été sans pitié pour le Canadien, incapable de remporter une seule victoire au cours de sa demi-finale contre Buffalo. Après une défaite de 3-1, hier soir, c'est déjà le temps des vacances... Nos informations, cahier Sports.

Hasek était trop fort pour Moog

RÉJEAN TREMBLAY

Martin Rucinsky l'avait dit : « Les Sabres de Buffalo, c'est une équipe ordinaire avec un gardien de but extraordinaire. » Hier soir, le gardien extraordinaire a obtenu la première étoile d'un match souvent et longtemps dominé par le Canadien et les Sabres de Buffalo l'ont emporté 3-1 pour éliminer les Glorieux en quatre petits matchs.

Dominik Hasek était trop fort pour Andy Moog. Pendant qu'il

empêchait le Canadien de marquer en première période, Matthew Barnaby marquait le premier but. Un but terriblement important quand une équipe fait face à l'élimination et que la marge de manoeuvre est inexistante.

Moog a accordé deux autres buts avant d'être remplacé par la coqueluche des amateurs de hockey du Québec, le jeune José Théodore. Alors que les amateurs avaient été cruels envers Jocelyn Thibault mardi soir, hier, ils se sont levés

pour applaudir les efforts de Moog et surtout pour accueillir l'arrivée de Théodore.

Il y a des points positifs dans ces deux séries. La première contre les Penguins de Pittsburgh et la deuxième contre les Sabres. D'abord, le Centre Molson.

On a décrit l'atmosphère de salon mortuaire qui régnait dans l'immense Temple de la bonne bière depuis deux ans. On sait qu'il y

Voir **HASEK** en A2



PHOTO AFP

Les manifestations de citoyens en colère se sont poursuivies hier pour la troisième journée à Jakarta, capitale de l'Indonésie.

La capitale de l'Indonésie à feu et à sang

La pression monte pour forcer le départ du président Suharto

d'après AFP et AP
JAKARTA

Le chaos continue de régner dans la capitale indonésienne alors qu'augmentent les pressions visant à forcer le départ du président Suharto rentré d'urgence du Caire aujourd'hui pour faire face à la plus grave crise de son règne.

Cinq personnes ont été tuées hier, deux étudiants par balles à Jakarta lorsque la police a ouvert le feu sur la foule qui s'était rassemblée à l'extérieur de l'Université d'Indonésie ainsi que trois soldats dans un autre district.

Ce bilan porte à 15 le nombre de morts en trois jours d'émeutes alors que des milliers de pillards ont dévasté et incendié les quartiers commerciaux de la capitale.

Pour la première fois hier, l'armée a déployé des chars dans le centre-ville.

Le Prix Nobel de la paix est-timorais, José Ramos-Horta, a estimé hier à Lisbonne que la chute du président indonésien Suharto était imminente « car il n'a plus de force pour résister » à la révolte de la population.

« Les Américains ne lui accordent pas plus de six à neuf mois de pouvoir, mais je trouve qu'il ne lui reste que quelques semaines pour faire le ménage chez lui », a-t-il affirmé.

La guérilla timoraise va suspendre temporairement ses activités en raison de la situation en Indonésie, a pour sa part déclaré Mari Alkatiri, secrétaire aux relations extérieures du Fretilin, principal mouvement de la résistance timoraise à l'occupation indonésienne.

La Maison-Blanche a par ailleurs appelé le gouvernement indonésien à « ouvrir un dialogue » avec ses opposants, à « éviter la violence » et « faire preuve de retenue ». Washington a également reporté la visite à Jakarta d'une mission du Pentagone et commencé à préparer une éventuelle évacuation de ses 12 000 ressortissants.

Un nouveau groupement politique, le Conseil populaire a d'autre part demandé au président Suharto de démissionner pour sauver la nation. Il le presse de se retirer pour que le processus des réformes démocratiques puisse se mettre en place pacifiquement.

Voir **LA CAPITALE** en A2

■ Autre texte, page B4

596

JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces

- Index B12
- Immobilier B12 à B15
- Marchandises B15
- Emplois B5, C10
- Automobile C10 à C12

- affaires C6

Arts et spectacles

B5 à B11
- horaire spectacles B10
- horaire télévision B6
- Bandes dessinées B14

Bridge C12

Décès C13

Économie C1 à C9

Feuilleton C11

Êtes-vous observateur B12

Horoscope B13

Informative B16

Laval A17

Loterie A2 et A16

Monde B4

Mots croisés B13 et B14

Mot mystère C11

Politique B1

Rive-Sud A16

Tableid Sports

- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

Le G-8
et l'escalade
nucléaire
- Frédéric Wagnière
page B2

MÉTÉO

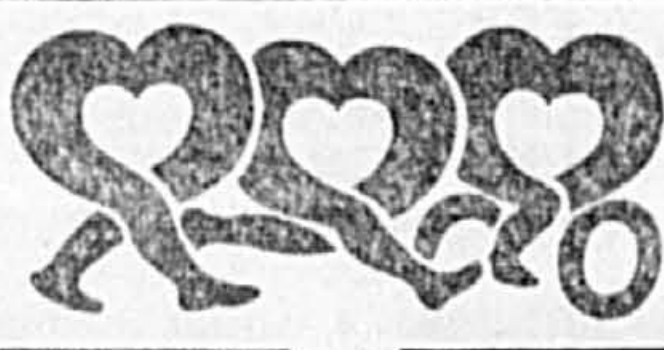
Passages
nuageux
Max. 27, min. 14
Cahier Sports,
page 20



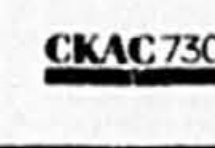
6 21924 98765 1



LE FESTIVAL
DE LA SANTÉ
DIMANCHE 17 MAI 1998



Inscrivez-vous du 14 au 16 mai au métro Berri-UQAM
Patin à roues alignées • Vélo • Marche • Course
Bénévoles demandé(e)s INFORMATION: (514) 879-1027



Suites de la une

Plus de tabac dans les pharmacies

PLUS DE / Suite de la page A1

Les restaurateurs auront cependant dix ans pour se conformer à ces dispositions, mais deux ans seulement s'ils doivent, entre-temps, effectuer des travaux majeurs dans leur établissement, ce qui est le cas, estime M. Rochon, de plus de la moitié des restaurants.

En fait, le seul repaire concédé aux fumeurs dans le projet de loi Rochon, ce sont les bars, les prisons... et les casinos, vaches à lait financières de Québec, qui sont exemptés des rigueurs de la loi. « On a estimé que le casino se rapprochait plus du bar que d'un autre lieu public. Et la résistance des fumeurs, si on était allés jusqu'aux

bars, aurait été considérable. »

Mais le projet de loi Rochon vise surtout à freiner l'augmentation du nombre de jeunes fumeurs, qui a doublé depuis cinq ans. Les amendes imposées aux commerces qui vendent aux mineurs seront corsées — jusqu'à 50 000 \$ — et, c'est la principale surprise du projet de loi, les pharmacies n'auront plus le droit de vendre de cigarettes d'ici deux ans. Une mesure qui risque de soulever un tollé chez plusieurs pharmaciens.

La commandite, une forme de publicité qui vise particulièrement la jeune clientèle, sera également interdite d'ici deux ans. On concède une exception un peu plus large aux écuries participant au Grand Prix de Montréal, qui auront cinq ans pour se conformer à la loi. Les

organismes qui verront leurs commandites se tarir pourront bénéficier de subventions gouvernementales pendant trois ans, après quoi, ils devront avoir déniché d'autres commanditaires.

« Les organisateurs de plusieurs événements culturels, anticipant la loi, se sont déjà trouvés d'autres commanditaires. Quant au Grand Prix, comme les États-Unis et la Communauté européenne sont en train, eux aussi, de réglementer la commandite, on ne voit pas où le Grand Prix pourrait déménager s'il quittait Montréal », tranche M. Rochon.

Le lobby antitabac était évidemment ravi des dispositions de la loi, une des plus complètes au Canada, estime le porte-parole de la Coalition pour le contrôle du tabac,

Louis Gauvin. « C'est un moment historique », croit-il, se questionnant cependant sur les délais, trop importants selon lui, concédés aux restaurateurs.

Du côté de l'industrie du tabac, le son de cloche est évidemment moins positif. « Sur le plan juridique, le projet de loi soulève de nombreuses questions. À quelles dispositions devons-nous nous soumettre: à celles du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial? Il aurait fallu un arrangement entre les deux gouvernements », estime Marie-Josée Lapointe, porte-parole du Conseil canadien des manufacturiers de produits du tabac, qui prévoit une bataille rangée des manufacturiers contre les dispositions du projet Rochon.

Hasek était trop fort pour Moog

HASEK / Suite de la page A1

a moyen de faire vibrer l'édifice et que la foule ne demande pas mieux que d'embarquer à fond de train dans le match. Encore hier soir, il y avait une ambiance à faire sauter les fusibles quand les joueurs du Canadien ont sauté sur la glace.

Et puis le fric. Avec deux séries, dont cinq matchs à domicile, Ronald Corey va pouvoir allonger quelques millions de plus à Réjean Houle pour faire signer de plantureux contrats aux Glorieux les plus méritants. Mais Houle va avoir des choix déchirants à faire d'ici les prochains mois. Que faire avec Jocelyn Thibault? Ou avec Andy Moog? Et Vincent Damphousse mérite-t-il de revenir avec l'organisation fort d'un contrat de 5 millions par saison?

Le match d'hier a pris fin tranquillement. À l'image d'une équipe tranquille. Les joueurs ont travaillé fort jusqu'à la fin, Martin Rucinsky, un Tchèque, a déjoué Hasek pour le seul but du Canadien, la foule est restée partisane et tout s'est bien passé après le son de la sirène.

Les joueurs se sont serrés la main, mais on n'a pas senti d'émotion très forte. On a alors réalisé que les joueurs d'Alain Vigneault savaient depuis mardi soir que la série était perdue. On affichait un bel optimisme, mais à l'heure du souper, quand venait le temps de dire les vraies affaires à madame, on savait que c'était fini.

Quand la sirène s'est fait entendre, on était prêts à faire les valises.

HOECHST

Précision

■ Contrairement à ce qui était écrit dans la poursuite de M. Bennie Wainberg contre Hoechst Marion Roussel du Canada, dont nous rendions compte hier en page A 10, cette société pharmaceutique ne s'est pas contentée de signaler aux professionnels de la santé la présence d'une bactérie dans le vaporisateur nasal Soframycin, en 1997. Des communiqués de presse ont été envoyés par Hoechst et la société a acheté de la publicité dans les grands médias au Canada pour informer le public de la déféctuosité du produit. Nos excuses.

En voiture avec

LE CAHIER Automobile

TOUS LES LUNDIS DANS La Presse

La gestion du Curateur souffre de déficiences

LE CURATEUR / Suite de la page A1

Le Curateur assume difficilement sa responsabilité de consentement aux soins donnés à sa clientèle et, au cours de la dernière année, il a parfois consenti à ce que des personnes (malades à l'article de la mort) ne soient pas réanimées (après par exemple un accident cardiaque) », précise le vérificateur Guy Breton, qui souligne également que des personnes placées sous la protection de la Curatelle ont subi des pertes financières.

La situation est telle que ce rapport spécial, présenté à l'Assemblée nationale par M. Breton, a été remis au ministère de la Justice pour être épluché et voir s'il y a lieu de prendre des poursuites, a indiqué le ministre responsable du Curateur, André Boisclair.

Le ministre Boisclair, précisant que le contenu de ce rapport était une surprise pour lui, a réagi immédiatement en annonçant qu'il donnait suite à la principale recommandation du vérificateur « d'adopter temporairement au Curateur public des gestionnaires d'expérience pour l'aider à redresser son administration ». Un fonctionnaire d'expérience, Thomas Boudreau, a été nommé à la tête d'un comité de trois autres administrateurs qui a reçu un triple mandat: faire des recommandations au Curateur public pour évaluer et réparer les pertes financières, pour conseiller le Curateur et recommander au ministre, s'il y a lieu, des modifications législatives destinées à redresser cette situation scandaleuse.

Le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration a de plus pris l'engagement qu'il y aura réparation pour les pertes financières qu'auraient pu subir les personnes représentées. « Nous les évaluerons et les réparerons », a-t-il déclaré.

Il est impossible d'évaluer l'ensemble de ces pertes, estime Guy Breton, précisant que cela n'entraîne pas dans son mandat.

Mais il sera ultérieurement possible de le faire, les documents n'ayant pas disparu, juge le ministre Boisclair qui assure que le Cu-

rateur public est en train de mettre en oeuvre, depuis le 27 avril, un plan de redressement vigoureux supporté par une firme d'experts-conseils.

Le rapport spécial du vérificateur général mentionne que lorsqu'il prend charge des biens soumis à son administration, le Curateur ne respecte pas les exigences du Code civil. L'inventaire n'est pas toujours effectué en présence de témoins et il est souvent fait au téléphone. Il est difficile, voire impossible, de s'assurer de l'intégralité et de l'intégrité des biens gérés et on ne sait trop si les biens

ont été vendus, mis au rebut ou remis à la personne représentée ou à ses héritiers. Au chapitre de la gestion des immeubles, le Curateur tarde à déterminer et à faire les réparations nécessaires, ce qui risque d'entraîner des coûts plus élevés que s'il y avait eu prévention.

Le rapport fait aussi état du consentement accordé par le Curateur pour que des expériences médicales soient tentées sur des personnes dont il a la responsabilité, ce qui a soulevé l'indignation de l'opposition libérale en Chambre.

Au 31 décembre 1997, le Curateur avait sous sa responsabilité 12 374 personnes incapables à s'occuper d'elles-mêmes, tandis que 11 868 autres, dont près de 40 % sont des mineurs, étaient représentées par un tuteur ou un curateur privé. D'autres personnes incapables, soit 5697, étaient représentées par un mandataire.

La valeur moyenne du patrimoine des personnes représentées par le Curateur public était de 15 215 \$ et celle des personnes représentées par un tuteur ou curateur privé était de 63 212 \$. Au total, le Curateur administre plus de 200 millions de dollars pour les personnes représentées et près de 20 millions en biens délaissés.

La Commission de l'administration publique examinera, le 20 mai, le rapport du vérificateur et entendra la curatrice Juliette Bailly. Elle a déjà fait savoir au vérificateur qu'elle s'appliquait dès maintenant à mettre en oeuvre ses recommandations.

Des départs vont suivre

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Quand la curatrice publique, Juliette P. Bailly, a ouvert ses livres au vérificateur général, elle ne pensait pas que ce qu'il y trouverait serait « aussi énorme », a-t-elle affirmé lors d'une entrevue téléphonique, quelques heures après que le vérificateur eut dévoilé son rapport.

Selon Mme Bailly, entrée en fonction sept mois avant que Guy Breton n'entreprenne son enquête, la responsabilité de la crise qui secoue son organisme incombe « aux cadres et gestionnaires qui n'ont pas fait en sorte que les employés aient les moyens de faire ce qu'on leur demande ». Déjà, des cadres ayant quitté leur poste n'ont pas été remplacés, et d'autres départs

pourraient suivre. Elle a souligné que la structure de l'organisme n'avait pas été revue depuis 1983.

Elle a par ailleurs défendu son propre bilan. « Une personne seule peut pas tout détecter, surtout que je n'avais pas comme mandat de venir corriger une situation d'urgence », a-t-elle dit.

Mme Bailly a qualifié de bonne nouvelle l'arrivée de la firme Mallette Maheu qui, depuis le mois d'avril, prépare le plan de redressement de l'organisme.

Elle dit espérer que la restructuration ne prendra pas plus d'un an. En attendant, des équipes sont déjà à pied d'oeuvre pour corriger les manques soulignés par le vérificateur général, a-t-elle indiqué.

La capitale de l'Indonésie à feu et à sang

LA CAPITALE / Suite de la page A1

Ce groupe compte parmi ses membres Amien Rais, le dirigeant musulman qui a déjà demandé le retrait du président Suharto ainsi que des personnalités politiques, mais aussi intellectuelles.

Le Conseil a également demandé aux forces armées de ne pas faire usage de violence contre le peuple.

Le nouveau groupe compte également l'ancien ministre de l'environnement, Emil Salim, un ancien gouverneur de Jakarta, Ali Sadikin, ainsi que le beau-père de l'une des filles du président Suharto, Sumitro Joyohadikusumo, souvent présenté comme le père du décollage économique de l'Indonésie.

Les pillages d'hier, journée de chaos dans la métropole de 10 mil-

lions d'habitants, se sont déroulés sans intervention des militaires.

À la tombée de la nuit, l'armée a même offert aux employés des banques et des grandes sociétés bloquées dans le centre moderne par l'absence des moyens de transport habituels de les raccompagner chez eux dans leurs camions grillagés.

Autant les policiers étaient systématiquement pris à partie, insultés, voire lapidés, autant les militaires en tenue de camouflage étaient applaudis; comme le groupe de commandos de la marine avec leur bérêt amarante lorsqu'ils ont traversé, sans intervenir, une petite foule en train de dévaliser un grand magasin à la façade éventrée.

Les mêmes scènes se sont répétées toute la journée devant les journalistes sillonnant Kota, la vieille ville et le quartier chinois,

dont les magasins d'appareils électroniques et électroménagers ont fourni un butin de choix devant des soldats l'arme au pied.

On a vu des employés d'une banque de l'ouest de la ville, la Bank Bali, lancer des liasses de billets de 10 000, 20 000 et 50 000 roupies à des manifestants pour les dissuader de prendre les locaux d'assaut.

D'autres établissements, comme certaines succursales de la Bank Central Asia, du groupe Salim contrôlé par le Chinois Liem Sioe Liong, la plus grosse fortune du pays et ami personnel du président Suharto, ont été pillés puis incendiés.

La maison du milliardaire, qui figure dans la liste de 50 hommes les plus riches du monde du magazine *Fortune*, a elle-même été incen-

diée dans le nord de la capitale par une foule en colère.

L'armée indonésienne a déclaré qu'elle continuera à remplir son devoir et à exercer sa pleine responsabilité pour assurer la sécurité dans la capitale. Elle a déployé 15 000 soldats appartenant à 100 unités pour maintenir l'ordre.

Sur le plan économique, la roupie s'est à nouveau enfoncée au-delà des 11 000 pour un dollar (contre 2450 en juillet dernier), éloignant tout espoir d'une sortie de crise prochaine. Sa cotation a été suspendue ce matin.

Les monnaies des pays voisins — Singapour et Malaisie — ont elles aussi connu hier une journée particulièrement instable, secouées par l'intensification des manifestations.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 385

à quatre chiffres : 1867

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h;

■ à LaSalle: carrefour Angrignon, 7077, boul. Newman, de 10 h à 20 h 30.

Objectif: 200 donneurs;

■ à Saint-Hyacinthe: pavillon des Pionniers, 2710, avenue Beauparlant, de 10 h à 20 h.

Objectif: 500 donneurs;

■ à Saint-Côme: chalet municipale, 65e Avenue, de 15 h à 20 h 30.

Objectif: 150 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



À propos de la mégabanque

■ En janvier, la Banque Royale et la Banque de Montréal laissaient tomber une véritable bombe en annonçant à la surprise générale leur projet de fusion visant à créer la dixième plus grande banque en Amérique du Nord. Dans une grande entrevue accordée à *La Presse*, le président du conseil et chef de la direction de la Banque Royale, John Cleghorn, explique les raisons et les conséquences de cette fusion. À ne pas manquer dans le cahier Économie demain dans *La Presse*.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

De nombreux pays, dont le Canada, ont décrété des sanctions économiques contre l'Inde à la suite de sa deuxième série d'essais nucléaires. Ont-ils bien agi?

L'âge limite pour recevoir des sentences d'adulte serait abaissé de 16 à 14 ans. Êtes-vous d'accord? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 88 %
Non: 12 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

La Presse

Le mot du jour R & D ?

■ Un lecteur demande si l'on peut utiliser la perluète dans l'abréviation de la locution *recherche et développement*. En principe, ce signe typographique ne peut être employé que dans les rai-

sons sociaux. Ce qui n'empêche pas le Robert de l'utiliser dans l'abréviation *R & D*. On trouve la même abréviation, mais avec des points, dans la Banque de terminologie de l'OLF. D'autres abréviations sont cependant possibles : *R et D* et *R-D*.

Paul Roux

Les omnipraticiens envisagent des moyens plus percutants d'ici juin

MARIE-FRANCE LÉGER

Les omnipraticiens se dirigent vers un affrontement majeur avec le gouvernement. Ils veulent déclencher de nouveaux moyens de pression plus « percutants » d'ici deux semaines afin d'obtenir une réponse positive à leur demandes de « réajustement budgétaire » de 190 millions.

« Les médecins sont très déterminés à aller jusqu'au bout des moyens de pression », a indiqué hier le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), Renald Dutil, qui a souligné que les médecins ne feraient pas le jeu du gouvernement et du ministre de la Santé, Jean Rochon, en acceptant de repousser les négociations jusqu'à l'automne.

Les médecins tenaient une journée d'étude hier à Montréal et à Québec. Les services de médecine générale étaient au ralenti ou interrompus dans les cliniques et dans les CLSC, entre 10 et midi, à Montréal. Il en allait de même à Québec en après-midi.

« Une somme de 188 millions, on nous dit que c'est un hold-up, c'est à peu près les subventions qu'on demande pour un nouveau stade de baseball...! » a lancé le docteur Dutil déclenchant des rires et les applaudissements nourris de quelque 1000 médecins venus entendre leurs représentants.

Le Dr Dutil a été très clair : les médecins veulent régler leur dossier avant l'été et ils pourraient bientôt aller manifester devant l'Assemblée nationale pour se faire entendre. À Québec, le premier ministre Bouchard a été plutôt cinglant à l'égard des omnipraticiens, fermant carrément la porte à leurs demandes et soulignant la nécessité pour eux d'une entière disponibilité à leurs patients. « On n'a pas fait

les sacrifices qu'on a faits depuis plusieurs années pour arriver à dégager un surplus qui serait remis à des catégories de travailleurs aux dépens de l'ensemble de la population. »

Plus coulant, Jean Rochon a pour sa part indiqué que « si on ne peut pas régler l'ensemble du dossier tout de suite, on peut en faire une bonne partie d'ici la fin juin ». Le Dr Dutil affirme que le ministre Rochon n'a laissé entrevoir qu'une « légère ouverture » du côté des visites à domicile sans rien livrer de concret.

Si le gouvernement s'entête, disent les généralistes, il va compromettre l'accessibilité aux soins de première ligne en plus de réduire les revenus des médecins. Le Dr Dutil est allé jusqu'à prédire la fermeture de plusieurs cliniques et le ralentissement des activités advenant le gel de l'enveloppe budgétaire fixée à 868 millions actuellement.

« Ce n'est pas un décret ou une loi qui va changer quelque chose. Il y a beaucoup de démotivation dans le réseau », soutient le Dr Dutil, qui explique que les autres provinces canadiennes « ont compris qu'on ne pouvait pas fonctionner avec des enveloppes fermées dans les soins de santé. »

La tâche de ces médecins s'est accrue considérablement depuis quelques années. Ils sont maintenant surchargés, les patients se dirigeant de plus en plus vers les cliniques et les CLSC. À domicile, les cas sont de plus en plus lourds, les patients trouvent de moins en moins de médecins de famille disposés à faire du bureau. En plus, des actes autrefois dévolus à des spécialistes, comme les examens pré-opératoires et les suivis après les interventions, leur tombent sur les bras.



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

Johanne Bonhomme, la jeune Amélie St-Jacques et le grand-père Raymond Bonhomme, sortent de la polyclinique 640 à Boisbriand, sans avoir pu voir un médecin généraliste. Les omnipraticiens étaient en journée d'étude hier, à Montréal et à Québec, pour faire fléchir le gouvernement sur leur demandes budgétaires de 190 millions.

L'EXPRESS DU MATIN



Rappel de Popsicle

■ Good Humor-Breyers de Burlington, en Ontario, vient de procéder au rappel de certains Popsicle chocolat pop glacé individuellement emballés, en portion unique de 75 ml, vendus dans des points de vente au détail de l'Ontario, du Québec et des Maritimes, en raison de l'omission des ingrédients laitiers dans la liste des ingrédients de ce produit. Il est donc conseillé aux consommateurs de ces provinces qui sont allergiques aux ingrédients laitiers de ne pas consommer ce produit. Ce rappel exclut les Popsicle chocolat pop glacé qui portent le logo Good Humor.

Le pont des Îles

■ Le pont des Îles, situé à l'extrémité sud du pont de la Concorde reliant l'île Sainte-Hélène à l'île Notre-Dame, sera rouvert à la circulation aujourd'hui à compter de 13 h. Les travaux entrepris en octobre dernier sur la structure du pont, afin d'assurer la sécurité des automobilistes, sont complétés. Le pont des Îles permet l'accès aux installations du Casino de Montréal.

La frénésie des manèges !

■ La frénésie des manèges renaît demain à La Ronde. En début de saison, La Ronde ouvre les week-ends du 16 mai au 7 juin incluant le lundi 18 mai et le vendredi 5 juin. Ensuite, elle ouvre tous les jours du 10 juin au 30 août ainsi que les 5, 6 et 7 septembre. Cette année, La Ronde innove avec un nouveau passeport saison famille qui donne accès illimité aux manèges pendant toute la saison et également à la plage du parc des Îles. L'autobus 167 à la station de métro Île-Sainte-Hélène et l'autobus 169, à la station Papineau, desservent La Ronde tous les jours d'ouverture. Pour des renseignements sur La Ronde et sur le parc des Îles, composez le 872-ÎLES ou 1 800 797-ÎLES.

L'échangeur Langelier

■ Il y aura des travaux dans l'échangeur Langelier (qui traverse l'autoroute Métropolitaine) à Saint-Léonard du 19 mai à 6h jusqu'au lendemain à 21h. La circulation sera donc perturbée et on recommande aux automobilistes d'emprunter d'autres voies de circulation.

STL : nouvelle desserte

■ À compter du 20 juin, la Société de transport de Laval offrira un nouveau service de desserte au métro Côte-Vertu. Il s'agit du premier lien de transport en commun entre Laval et le secteur ouest de la CUM. Cela permettra aux usagers de la STL, en direction du centre-ville, du quartier Côte-des-Neiges et de Saint-Laurent, de bénéficier d'une réduction de leur temps de parcours pouvant atteindre 15 minutes. La nouvelle desserte se fera via les circuits 44A et 51. En plus d'un accès plus rapide au centre-ville et à la partie ouest de l'île, les usagers empruntant ces circuits profiteront d'un plus grand confort, puisque l'achalandage sur la ligne 2 ouest, à partir du métro Côte-Vertu, est moindre que sur la ligne 2 est, en provenance du métro Henri-Bourassa.

Hippodrome et infrastructures

■ La Ville de Montréal ne vendra pas l'Hippodrome Blue Bonnets à la Société pour la promotion de l'industrie des courses de chevaux (SPICC) si le gouvernement du Québec n'intervient pas pour permettre certains travaux d'infrastructures. L'administration Bourque a toujours dit que la Ville vendrait l'Hippodrome seulement si le secteur était désenclavé et que les sections nord et sud du boulevard Cavendish étaient raccordées, ce à quoi s'oppose farouchement le maire de Côte-Saint-Luc. Seule l'intervention de Québec peut dénouer l'impasse et donner le feu vert aux travaux, évalués à 21,5 millions pour Montréal.

Incendie rue Duluth

■ Un incendie a ravagé le commerce Fleuriste Orchidées par Sophie, situé au 513, rue Duluth Est, vers 16h30 hier. Selon les pompiers, la propriétaire des lieux se trouvait à l'arrière du bâtiment quand elle a constaté qu'une épaisse fumée noire avait envahi son commerce. La cause du sinistre n'a pas été déterminée. Une cinquantaine de pompiers ont mis un peu plus d'une demi-heure pour venir à bout des flammes, qui ne se sont pas propagées aux édifices mitoyens.

AILES

LES AILES DE LA MODE

ANNE KLEIN II

Vous recherchez la perfection?
Optez pour le duo tailleur-chemisier signé Anne Klein II.

P. J. Nygård
PETER NYGÅRD

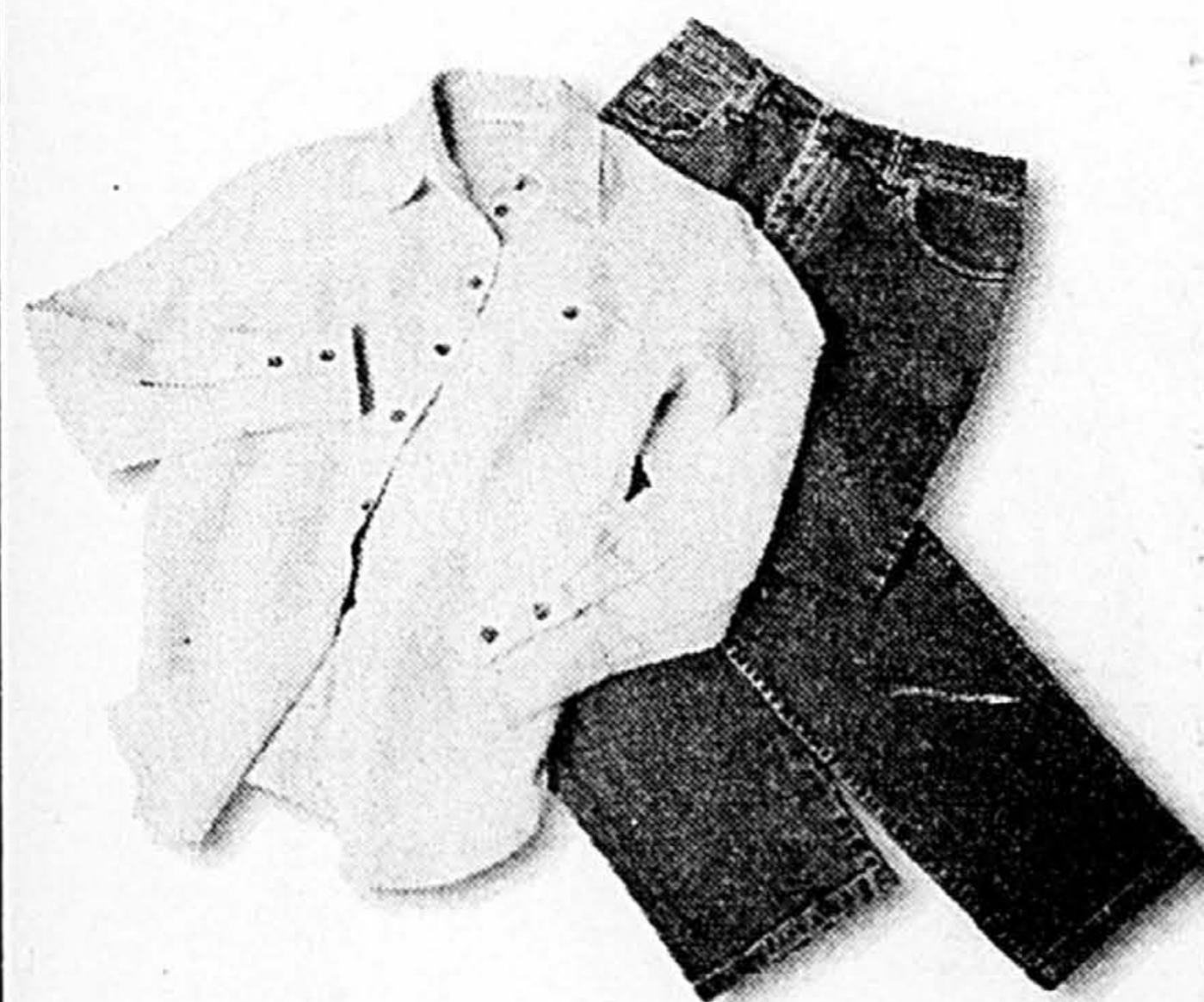
Saluez le week-end!
Enfilez un jean stretch tout confort, 94,95 \$ et un chemisier pur lin, 184,95\$.

25% à 50%

Économisez sur les plus grands noms. Anne Klein II, Emanuel, Jones New York, Adrienne Vittadini, DKNY et Lauren.

Marchandise sélectionnée.
DKNY est offert aux Ailes de Brossard et Laval seulement.

MAIL CHAMPLAIN CARREFOUR LAVAL PLACE STE-FOY



Dodo, une saumonière à vocation tardive



PIERRE GINGRAS

Inutile de garder le secret plus longtemps : Dominique Michel est entrée en religion.

Le grand saut s'est produit il y a deux ans, sur une grande rivière de la Côte-Nord, la Moisie, un environnement mythique. Mais les vœux ont été prononcés officiellement l'an dernier, cette fois sur la rivière Saint-Jean, en Gaspésie. Dominique Michel est devenue prêtresse du saumon.

Il s'agit d'une vocation tardive. C'est son ex, comme elle dit affectueusement, qui l'a initiée à la pêche à la truite, il y a quelques années. Mais quand elle est allée pêcher le saumon de l'Atlantique, « ce fut la piqure », dit-elle.

Le saumon, c'est une religion, vous diront tous les saumonniers, comme on les appelle parfois. « Quand tu as un saumon au bout de la ligne, c'est extraordinaire. Tu as tellement peur de le perdre. Le

moulinet se met à vibrer. Le poisson saute dans les airs, il revient sur toi, repart à nouveau. Il semble inépuisable. Tu as mal dans le bras. Ton cœur se déchaine. Cette fois-là, le combat a duré 25 minutes. Il pesait 10 livres. J'étais exténuée. Je me suis mise à quatre pattes dans la rivière et j'ai bu comme un animal. C'était fabuleux. »

Vous le voyez, notre Dodo nationale est convertie.

« Quand je pense que Brigitte Bardot mène toujours sa croisade contre la chasse au phoque. Aïe ! Un phoque, ça mange 10 livres de saumons par jour », lance-t-elle.

D'une simplicité désarmante, la canne à pêche et les moulinets sur la table de granit, les grandes bottes-pantalons par terre, dans son condo feutré de Tropiques Nord, elle discute de ses mouches. « Le guide m'avait déconseillé celle-là, la petite, une Thunder Lightning. Mais je me suis toujours fié à mon instinct. Au premier lancer, j'ai piqué mon saumon. » Elle conserve toujours sa deuxième prise au congélateur. « Il faudra bien que je me décide à le manger », dit-elle en le remettant au froid.

C'est avec son père, sur la rivière Maskinongé, que Dominique Michel a pris ses premiers poissons. Il faut croire qu'elle avait ça dans le sang. Elle éviscère son poisson, aime manger les petites truites, et, à l'occasion, elle en dégustait même crues, avec du sel et du poi-



Le cadeau que Dominique Michel aime le plus recevoir est une canne à mouche.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

vre, comme un sushi. Une autre recette ? « Essayez ça ! Vous coupez la truite sur le côté, vous y insérez de l'oignon vert, du sel, du poivre et de la crème 35 %. Puis dans le four. C'est un pur délice. »

Elle a pêché à quelques reprises avec Jean-Claude Lauzon, Marie-Soleil Tougas, Gaston Lepage, Louise Laparé et tout leur cercle d'amis pêcheurs. « Une chaloupe de filles, une chaloupe de gars », des souvenirs impérissables. Si elle a délaissé le Festival Juste pour rire, c'est justement pour aller à la pêche. « Si j'étais très riche, je passerais mon temps de pourvoirie en pourvoirie. »

Quand vient le printemps, la prêtresse sort son équipement pour le vérifier, ou tout simplement pour rêver. Elle adore les cannes à pêche. « Mes amis n'y pensent jamais. Mais le plus beau cadeau qu'on peut me faire, c'est une canne à mouche. »

Dominique Michel a connu son lot de désagréments à la pêche. Un trépied s'est logé une fois juste sous son oeil. À une autre occasion, elle est restée en plein bois durant trois jours avec une cheville cassée, le temps que l'avion revienne chercher les pêcheurs. Quand elle pêche dans ses bottes qui semblent démesurément grandes, le poids mouche se méfie des courants. Quand la situation devient trop critique, le guide l'attache et la tient en laisse pour qu'elle n'aille pas rejoindre les saumons.

Diane Laliberté recherche les grosses prises

PIERRE GINGRAS

Quand nous sommes arrivés chez Diane Laliberté, la semaine dernière, à Saint-Léonard, le magnétoscope s'est mis en marche immédiatement. Elle a immortalisé la capture d'une truite mouchetée de sept livres prise l'an dernier par son homme dans un petit lac de la réserve faunique Papineau-Labelle, au nord de Montréal.

Au Québec, quand on parle d'une mouchetée de sept livres, c'est d'un monstre qu'il s'agit. Et quand la bête provient d'une réserve faunique, l'événement est considéré comme un exploit.

Les images de la vidéo sautillaient beaucoup, question d'inexpérience, dit-elle. Mais en réalité, c'était l'énervement qui était en cause.

Diane Laliberté, 46 ans, serveuse, est une vraie « maniaque » de la pêche. Quand son mari Jean-Claude Richard a capturé son trophée, son propre record d'une truite mouchetée de cinq livres et neuf onces, réalisé il y a deux ans, venait de tomber à l'eau, si on peut dire. Et quand la vidéo nous montre l'omble de fontaine qui entre dans l'épuisette, c'est la même frénésie qui anime les deux pêcheurs. Jean-Claude Richard exulte, la caméra danse.

« La compétition entre nous deux est terrible, confie-t-elle. S'il s'agit d'une grosse prise, le poisson sera mesuré et pesé immédiatement. Puis on ira chez le boucher pour que la pesée soit faite sur une balance électronique. Jean-Claude



Diane Laliberté est fière de ses captures.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

est maintenant en avance, mais j'attends mon heure », dit-elle en montrant un autre monstre naturalisé sur la table du salon.

À une certaine époque, quand ils avaient un peu plus de temps libre l'été, le couple pouvait pêcher trois fois par semaine dans Papineau-Labelle, chaque fois un aller-retour dans la même journée.

Diane Laliberté recherche avant tout les grosses truites. Par défi, dit-elle, pour mettre ses connaissances à l'épreuve. Elle ne pêche

qu'à la truite. Mais attention : les leurres sont choisis avec minutie, en fonction du temps, de la température et de la turbidité de l'eau, de l'ensoleillement. « Des Rapala, j'en ai tellement, que je pourrais vous en vendre », dit-elle, comme si on ne la croyait pas.

Elle se rappelle une occasion où seul son mari prenait du poisson. « Je savais qu'il se passait quelque chose d'anormal. J'ai réalisé qu'il utilisait du fil d'une résistance de six livres alors que j'avais du huit

livres « test » dans le moulinet. Bien sûr, il ne m'en avait pas parlé. J'ai changé de fil. Et là, j'ai pris des truites. »

Le couple se rappelle une journée de pêche fabuleuse où ils ont pris 10 truites. Poids total : 35 livres. Inutile de dire que le couple Laliberté-Richard connaît la réserve Papineau-Labelle sous toutes ses coutures.

« Mais si je peux passer 10 ou 11 heures par jour dans une chaloupe, c'est pas juste pour prendre du

poisson, insiste-t-elle. C'est le contact avec la nature, le silence, c'est faire du camping. Quand on quitte le bois, la place est plus propre qu'à notre arrivée. »

Le couple Laliberté-Richard taquine le poisson ensemble depuis une douzaine d'années, depuis qu'il lui a montré comment manipuler une canne à pêche. Même après tout ce temps, le professeur semble encore étonné de la passion de son élève. D'ailleurs Jean-Claude Richard a été bien averti : « Je lui ai dit qu'il pouvait aller aux danseuses, dit-elle avec un sourire complice, mais je lui ai interdit formellement d'aller à la pêche sans m'amener. Je ne le prendrais pas. »

C'est aussi la tranquillité et le contact avec la nature qui amène régulièrement Anne-Marie Gascon dans la réserve faunique Mastigouche, dans le coin de Joliette.

Mais son mari, avec qui elle est propriétaire d'une salle de quilles, ne l'accompagne jamais. Lui, c'est le golf, et, dans son coffre, ce sont des outils qu'on trouve, pas des leurres, mentionne Michel Collette en riant.

Si bien qu'Anne-Marie Gascon, 33 ans, pêche toujours avec sa mère qui, elle, a 63 ans bien comptés. Ce sont d'ailleurs ses parents qui l'ont initiée à la pêche quand elle avait 12 ans, toujours dans Mastigouche. « Quand on se lève le matin aux petites heures pour se rendre sur un lac afin de prendre sept truites au cours de la journée et revenir à la maison, à Montréal, en soirée, il faut vraiment aimer ça. Mais sentir frétiller une truite au bout de la ligne, c'est un *thrill* extraordinaire. »

SIX ANS.

QUATRE SAISONS.

UN SEUL PNEU.



GARANTI.



Au cours d'une année, les conditions de conduite peuvent varier du tout au tout. Pour faire face aux situations les plus diverses, un pneu s'impose : le Michelin X-One. Il vous offre :

- Des lamelles et rainures uniques qui en font le meilleur des pneus toutes saisons en hiver.
 - Une adhérence supérieure sur chaussée mouillée.
 - Un confort de conduite exceptionnel.
 - Une garantie de 6 ans, sans limite de kilométrage.
- 6 ans. 24 saisons. Ou 2,190 jours. En fin de compte, une chose est sûre, vous pouvez compter sur le X-One pour rouler en toute sécurité.



MICHELIN

Cent ans d'innovation
Parce que les pneus, c'est important

Consultez les Pages Jaunes
pour le revendeur autorisé
Michelin le plus près.

M I C H E L I N

X One

QUATRE PNEUS EN UN



Le décret sur la ligne Des Cantons dénoncé

ANDRÉ NOËL

Marc-André Martel, préfet de la municipalité régionale de comté de Val Saint-François, a dénoncé en termes vigoureux, hier, le décret adopté la veille par le Conseil des ministres autorisant Hydro-Québec à construire une ligne de transport d'électricité sans l'autorisation de sa MRC.

« Les gens de la MRC disent qu'on est censés vivre dans un pays démocratique, mais qu'on n'a pas la chance de se faire entendre, a dit M. Martel. Ils n'auront plus confiance dans des gros organismes comme Hydro-Québec. »

Pour la première fois depuis l'adoption de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, en 1980, le Conseil des ministres adopte un décret qui permet à une entreprise de ne pas respecter le schéma d'aménagement d'une MRC.

Ce décret autorise Hydro de faire passer une ligne de 735 kilovolts dans cinq municipalités de la MRC Val Saint-François, au nord-ouest de Sherbrooke, sans le certificat de conformité au schéma d'aménagement. La ligne joindra les postes Des Cantons (Estrie) au poste Hertel (sud de Montréal) et passant par la Montérégie.

« Je croyais qu'on pourrait s'asseoir, dialoguer, en arriver à un consensus, mais non. Le décret est décevant. Le premier rôle d'une MRC, c'est d'aménager son territoire. Mais le gouvernement dit : on n'a pas besoin de vous. Je me de-

mande pourquoi on fait un schéma, pourquoi on consulte les gens, si des gros organismes comme Hydro-Québec peuvent faire fi de tout ça. »

Jacques Laval, un des membres actifs du comité des citoyens du Val Saint-François, a dit que les gens du coin sont « enragés ».

« On est estomaqués de voir que le gouvernement va si loin, qu'il est prêt à faire un tel déni de démocratie, a-t-il dit. Il est temps que les Québécois comprennent qu'Hydro-Québec n'agit pas pour eux, mais contre eux. Hydro donne des tarifs spéciaux aux alumineries, brade son électricité aux États-Unis et massacre des régions. »

« Puisque le Parti québécois aime tant les référendums, il devrait en faire un avec cette question : êtes-vous d'accord pour quadriller le pays avec des lignes de haute tension ? »

Le comité de citoyens est pompé à bloc, soutient M. Laval. Des actions très fermes seront entreprises contre la construction de la ligne. Le comité profite de l'expérience des citoyens de Grondines qui ont combattu le passage d'une ligne au-dessus du fleuve il y a quelques années, a dit M. Laval. « Ils ont vécu la même chose que nous : des menaces, des mensonges, un décret, etc. Mais ils ont tenu leur bout et fini par obliger Hydro à passer la ligne sous le fleuve. »

De son côté, l'Union des municipalités du Québec a accusé le gouvernement de transgresser ses propres lois en ne respectant pas le processus de consultation prévu par la Loi sur l'aménagement.

« En refusant de respecter les schémas d'aménagement et par conséquent la volonté des citoyens, le gouvernement affaiblit encore une fois la qualité de ses relations

avec les municipalités », écrit le président de l'UMQ, Mario Laframboise, dans un communiqué.

L'Union québécoise pour la conservation de la nature demande au gouvernement de revenir sur sa décision et d'ordonner des audiences publiques en bonne et due forme sur les trois projets de lignes de transport en Montérégie, en Outaouais et à Montréal.

« Seules des audiences publiques, transparentes et rigoureuses, du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), permettront de s'assurer du bien-fondé et de la pertinence des choix proposés par Hydro-Québec, affirme l'UQCN dans un communiqué. Seules de telles audiences permettront de dissiper le malaise social grandissant dû à une absence de confiance de plus en plus marquée de la population envers son gouvernement. »

Québec ne veut pas risquer d'autres pannes

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Il n'est pas question que le gouvernement Bouchard accepte que Montréal et la Montérégie soient à nouveau menacées par des pannes électriques majeures, soutient le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette.

Québec a donné mercredi le feu vert à la ligne du poste Des Cantons jusqu'à Saint-Césaire en la

soustrayant comme prévu le printemps dernier de l'application de la Loi sur l'aménagement du territoire. Ainsi, concrètement, Hydro n'a pas besoin de l'autorisation des municipalités touchées pour entreprendre ces travaux destinés à « boucler » le poste de Saint-Césaire, c'est-à-dire lui donner plus d'une source d'alimentation en cas de panne.

« Le gouvernement a fait son lit. On est un gouvernement responsa-

ble, on ne laissera pas la population montréalaise ou montréalaise dépendante des humeurs de gens qui n'ont pas même voulu être consultés », a lancé M. Chevrette.

« Même Jean Charest veut cette ligne. Les libéraux n'ont pas posé de questions là-dessus, il savent bien que la population ne veut pas subir à nouveau ce qu'elle a traversé en janvier », a dit M. Chevrette. Cependant, en tournée électorale,

le chef libéral Jean Charest a soutenu que la décision de Québec de passer outre l'autorisation des municipalités « est le signe d'une fin de régime, d'un gouvernement qui se dépêche à faire passer ses décisions » sans les soumettre à la population.

Pour M. Chevrette, dans le cas du tronçon controversé, Hydro a déjà demandé à une firme locale, choisie par la MRC Saint-François, pour produire le tracé qui aura le

moins d'impact sur la population. Selon lui, il était clair qu'avec les contestataires, aucune autorisation n'aurait pu être obtenue avant le délai habituel de 120 jours, ce qui rendait impossible la construction de la ligne avant l'hiver.

La ligne allant de Saint-Césaire à Hertel n'est quant à elle pas soustraite à l'application de la Loi sur l'aménagement du territoire, et devra franchir tout le processus normalement prévu, a indiqué M. Chevrette.



"Hiboux" les yeux en rubies - de notre collection bracelet "CALLISTA" or 18ct et acier \$ 8950.-.

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, MONTRÉAL, (514) 848-0595
À Palm Beach, FL. 210 Worth Ave.
Christopher & Charles Kaufmann, Designers

** VENTE SPÉCIALE DU PRINTEMPS **

GRANDE LIQUIDATION DE TAPIS PERSANS

Embargo commercial États-Unis / Iran

Un grossiste local a importé récemment plusieurs cargaisons de tapis de qualité afin de les mettre sur le marché au Canada. En raison de l'EMBARGO COMMERCIAL ÉTATS-UNIS / IRAN, les tapis persans venant d'Iran ne peuvent être vendus aux États-Unis, ce qui a permis à un grossiste local d'acheter ces tapis à prix spécial. Cependant, comme les objectifs prévus n'ont pas été atteints et que plusieurs commandes en gros ont été annulées, cette société éprouve des problèmes. Afin de respecter ses obligations financières envers ses fournisseurs de l'étranger et pour minimiser ses pertes, elle nous a confié le mandat de liquidation sans délai ces lots de tapis par

VENTE PUBLIQUE

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX entièrement tissés main

Tapis de grandes et moyennes dimensions, de 5' x 3' à 12' x 16', qui plairont aux plus exigeants. Cette vente comprend: Qum en soie, Tabriz, Naghashéh laine et soie, Tabriz Mahi, Kashan, Nain laine/soie, Mashad, Kerman, Malayer, Ardabil, Hanz, Meshkin. Plus certaines pièces antiques, Isfahan base en soie et plusieurs tapis tribaux et tapis de passage jusqu'à 19' de longueur.

Tous les tapis
100\$ à 1 500\$

Premiers arrivés, premiers servis
Dimanche 17 mai 1998, 14 h à 19 h
Lundi 18 mai 1998, 13 h à 18 h

Hôtel Ruby Foo's
7655, boul. Décarie, Montréal
(514) 731-7701

CENTRE D'ENTREPOT DE TAPIS DE MONTRÉAL



Grande sélection de tapis orientaux à très bas prix

Tapis d'Orient R & H
Pour un choix soigneusement sélectionné d'Afghanistan, Chine, Inde, Iran, Pakistan et Russie
AU PRIX DU GROSSISTE

Horaires : lundi au jeudi 9 h à 17 h, vendredi 9 h à 21 h, samedi 10 h à 17 h. Tél. : (514) 271-8873

Nettoyage de tapis R & H
Réparation et nettoyage de tapis par des experts
1,15 \$ par p.c. taxes incluses pour cueillette, nettoyage et livraison (100 \$ min.)
Épargner 25% sur le nettoyage seulement (20 \$ min. par tapis)
Horaires : lundi au vendredi 8 h 30 à 17 h, samedi 10 h à 14 h. Tél. : (514) 271-7750



Berline Volvo S70 1998

368 \$

par mois avec bail de 36 mois, acompte de 4740 \$, incluant transport et préparation

Location à la mesure de votre budget :

745 \$ d'acompte / 495 \$ par mois

4740 \$ d'acompte / 368 \$ par mois

5940 \$ d'acompte / 335 \$ par mois

UNE ÉLÉGANTE BERLINE EUROPÉENNE PLUS ABORDABLE QUE JAMAIS

Mais n'attendez pas : vous avez jusqu'au 30 mai 1998 pour profiter de cette offre fort avantageuse. C'est le temps ou jamais de vous offrir une luxueuse Volvo S70. Venez l'essayer chez l'un des détaillants de la région de Montréal.

Sécurité avant tout

VOLVO

le groupe VOLVO

Montréal
UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré
(514) 737-6666

Laval
LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN
1430, boul. Saint-Martin
(514) 667-4960

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(514) 771-2305

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4330, rue Jarry Est
(514) 725-9394

Sainte-Agathe
GARAGE FRANKE INC.
180, rue Principale
(514) 326-4775

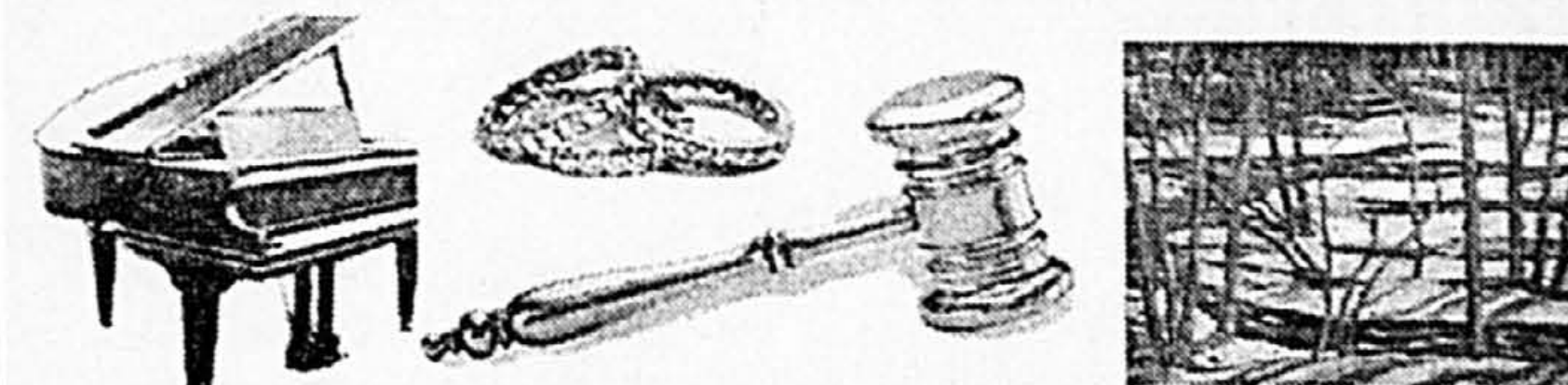
Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(514) 659-6688

Offre temporaire valable jusqu'au 30 mai 1998. Livraison requise au plus tard le 30 juin 1998. Les offres sont disponibles par l'intermédiaire des détaillants Volvo participants et des Services Financiers Volvo sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement et ne peuvent pas être combinées avec aucune autre offre. Location à long terme de la berline Volvo S70 GTA 1998 basée sur 36 mensualités de 495 \$/368 \$/335 \$/Maksant 17 820 \$/13 248 \$/12 060 \$. Acompte ou échange équivalent de 745 \$/4740 \$/5940 \$ requis. Taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité et dépôt de sécurité aussi requis. Le bail prévoit une allocation de 19 200 km/année (0,10 \$ par kilomètre excédentaire). Option d'achat du véhicule à la fin du bail pour 22 574,70 \$, plus frais d'administration de 200 \$. Le détaillant peut vendre ou louer moins cher. Voyez un détaillant Volvo pour de plus amples renseignements. ©1998 Volvo Canada Ltée. "Sécurité avant tout" est une marque de commerce de Volvo Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Les caractéristiques techniques des voitures Volvo sont disponibles sur l'Internet au www.volvocanada.com.

ENCAN PUBLIC

Débute le sam. 16 mai

ENTRÉE LIBRE ET STATIONNEMENT GRATUIT



Une multitude d'articles (automobiles, meubles de salle à manger, de chambre à coucher et de salon, bijoux, pièces d'argent, porcelaines, tapis de Perse, bronzes, monnaies, tableaux, objets de collection, lustres, etc.) à vendre pour plusieurs intérêts privés et/ou commerciaux seront offerts dans un important

ENCAN PUBLIC (5 SÉANCES)

Plusieurs de ces lots seront vendus

SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE

Exposition

Les sam. et dim. 16 et 17 mai de 10 h à 17 h

Encan

Le dimanche 17 mai à 13 h et
du lundi 18 au jeudi 21 mai
à 19 h (chaque soir)

Encans Empire Inc.

5500, rue Paré

737-6586

EMPIRE



Montréal métro

Duchesneau a pigé un peu partout pour recruter ses candidats

Les candidats de Nouveau Montréal seront présentés jeudi prochain

MICHELE OUMET

Vision Montréal, RCM, catholiques de la CECM : Jacques Duchesneau a pigé un peu partout pour constituer la première brochette de candidats qui portera les couleurs de son parti, Nouveau Montréal, lors des élections municipales du 1er novembre.

Le 21 mai, M. Duchesneau présentera sa fourmelle de candidats, une vingtaine, lors d'un événement qui aura lieu à la gare Windsor et qui s'intitulera « Tout le monde à bord ».

Parmi les candidats, il y aurait le conseiller indépendant Michael Applebaum, un ex-membre du RCM qui a été activement courtoisé par Jean Doré. M. Applebaum représente le district de Notre-Dame-de-Grâce, dans l'ouest de Montréal, un quartier qui a gardé de forts mauvais souvenirs de l'administration Doré. Même si M. Duchesneau

aimerait bien le recruter, il hésite toujours.

Deux commissaires de la CECM, John De Luca et Roger Dominguez, qui font partie de la coalition catholique de Michel Pallascio, devraient être là, le 21 mai. Du côté de M. Dominguez, les fils ne sont pas tous attachés. Quant à M. De Luca, il représenterait le district de Rivière-des-Prairies.

MM. Dominguez et De Luca se présentent aussi aux élections scolaires. S'ils sont élus, ils porteront les deux chapeaux, commissaire et conseiller.

Une flopée d'ex-membres du RCM ont décidé de suivre le mot d'ordre de leur chef, Thérèse Daviau, et de joindre les rangs du camp Duchesneau qui va, du même coup, non seulement récupérer une partie de la machine du RCM, mais aussi se refaire une virginité auprès des souverainistes qui le trouvent un peu trop fédéraliste à leur goût.

Jean Baribeau, ex-vice-président du RCM et ex-président du Bloc québécois dans Hochelaga-Maisonneuve, a quitté le parti en même temps que Thérèse Daviau. Il devrait représenter Nouveau Montréal dans Maisonneuve. Normand D'Ambrosio, président du Bloc québécois dans Rosemont, a été pressenti pour être candidat dans Étienne-Desmarée.

Normand Bibeau, celui que l'actuel chef du RCM, Michel Prescott, a qualifié de pit-bull de Thérèse Daviau, pourrait porter les couleurs de Nouveau Montréal dans Hono-

ré-Beaugrand. Cet organisateur du RCM, fort en gueule, a fait sortir de ses gonds l'ex-président du RCM, Michel Lemay, en novembre lors d'un brunch devenu célèbre. Exaspéré par Bibeau, Lemay avait brandi son majeur devant les caméras, un geste qui avait beaucoup fait jaser. Mais Bibeau n'a toujours pas pris de décision et l'équipe de Duchesneau ne l'a pas encore rencontré.

Même chose pour Jacques Archambault, membre de la direction du Parti québécois dans Rosemont, et Nicole Brodeur, ex-membre du comité exécutif du RCM à l'époque de Thérèse Daviau, qui pourrait briguer les suffrages dans Bourdonnière. Mais ni l'un ni l'autre n'ont encore rencontré M. Duchesneau.

Il faut ajouter à cette liste les conseillers indépendants Germain Prigent, de Saint-Henri, qui a obtenu la plus forte majorité lors des

dernières élections, et Pierre Gagnier, de Cartierville. Ils ont tous deux été élus sous la bannière de Vision Montréal, le parti du maire Bourque, en 1994, et ils ont affirmé, dimanche à *La Presse*, que Jacques Duchesneau les avait bel et bien enrôlés.

Quant à ceux que M. Duchesneau aimerait bien recruter, mais qui réfléchissent toujours, on retrouve le conseiller de Vision Montréal, Jack Chadirdjian, et les ex-conseillers du RCM, Thérèse Daviau, Louise Roy et Robert Laramee.

L'attaché de presse de Jacques Duchesneau, Marc Snyder, a refusé de confirmer les noms des candidats à *La Presse*, se contentant de dire que rien n'avait encore été conclu et qu'aucun engagement n'avait été pris avec qui que ce soit.



Une épaisse fumée noire s'est dégagée du brasier pendant toute la fin de l'après-midi.

PHOTO YVON GAGNON, collaboration spéciale

Des remorques partent en fumée à LaSalle

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Un violent incendie a complètement détruit, hier après-midi, l'atelier de réparation Remorques et Camions Saint-Henri, situé au 7700, Saint-Patrick, à LaSalle.

Pendant toute la fin de l'après-midi, un immense bouquet de fumée noire s'est échappé du brasier, qui a consumé plusieurs remorques se trouvant sur les lieux. Selon l'agent Pierre Fauchier, du SPCUM, le sinistre est d'origine accidentelle et aurait été causé par des travaux de soudure menés à l'intérieur du garage.

Au moment où l'incendie a pris naissance, vers 14h50, 27 employés se trouvaient dans le vaste bâtiment, dont une douzaine de membres du personnel administratif. Aucun d'entre eux n'a été blessé.

Une soixantaine de pompiers de LaSalle, Dorval, Saint-Pierre, Montréal-Ouest, Pierrefonds, Pointe-Claire et Dollard-des-Ormeaux ont combattu les flammes, qui n'ont été finalement maîtrisées qu'en soirée. L'édifice est une perte totale.

La circulation a été interrompue dans toutes les rues avoisinantes afin de faciliter le travail des pompiers.

Travaux aux stations McGill et Square-Victoria

Les accès Union Sud (magasin la Baie) de la station de métro McGill (ligne 1-verte), et Belmont de la station Square-Victoria (ligne 2-orange), seront fermés temporairement à compter de demain.

À la station McGill, les travaux réalisés au coût de 485 000 \$ entraîneront la fermeture de l'accès Union Sud jusqu'en juillet prochain. L'installation de portes papillon, l'amélioration de l'éclairage et la rénovation des escaliers et des finis architecturaux, amélioreront l'accessibilité au réseau du métro.

Durant ces travaux, la clientèle est invitée à utiliser l'autre accès de la rue Union, situé au nord du boulevard de Maisonneuve.

Par ailleurs, les rénovations réalisées à l'accès Belmont de la station Square-Victoria, entraîneront sa fermeture en fin de semaine seulement. La clientèle est invitée à utiliser l'accès de l'avenue Viger, situé au bas de la Côte du Beaver Hall.

La phase importante des rénovations à cette station s'échelonne jusqu'à l'automne prochain. L'ensemble des travaux sera réalisé au coût de 1,8 million.

■ Lancement, demain chez Canadian Tire, d'une épingle à l'effigie de la fondation Charles-Bruneau. On pourra se la procurer, au coût de 2 \$, dans les magasins Canadian Tire. Les clubs Lions appuient cette campagne de financement, de même que CKOI. Tous les profits iront aux services donnés aux enfants atteints de cancer. La comédienne Isabel Richer parraine cette activité.



Claudine Laurier

■ Inauguration de la nouvelle chaire pharmaceutique Hoechst Marion Roussel sur l'utilisation des médicaments : politiques résultantes, avec la nomination de Claudine Laurier comme titulaire. Créée l'an dernier grâce à un don de 500 000 \$ de la société pharmaceutique Hoechst Marion Roussel, la nouvelle chaire favorisera la meilleure utilisation possible des médicaments.

■ Les clients des boutiques Le Château ont contribué à une collecte qui a permis de recueillir 65 000 \$, somme qui vient d'être redistribuée à quatre fondations. Le président des magasins Le Château, Herschel Segal, vient de remettre un don de 25 000 \$ à la Fondation du cancer du sein de Montréal. En

acceptant le don, Pan McLernon, présidente de la fondation, a mentionné que le cancer du sein est toujours la première cause de décès chez les femmes de 35 à 51 ans.

■ C'est alors qu'il était directeur d'une succursale bancaire, il y a 17 ans, que Claude Robitaille, le tout nouveau directeur général de Leucan, est entré en contact pour la première fois avec l'épreuve de la leucémie chez les enfants. Dans ce cas, c'était l'enfant d'un employé de la banque qui était atteint. C'est vous dire combien il a à cœur la cause de Leucan. C'est donc avec le désir de mettre l'accent sur les services aux familles qu'il entre en poste dans ce milieu des cancers infantiles, après avoir longtemps oeuvré à l'Association pulmonaire.

■ Le dernier membre de la célèbre famille de musiciens autrichiens Strauss, Edouard Strauss, sera l'invité spécial d'une soirée viennoise organisée par la fondation Vincent d'Indy, afin de constituer des bourses pour de jeunes musiciens. L'événement sera sous le patronage de la consule d'Autriche, Ulrike Billard, et comprendra une conférence, suivie d'un concert. Le tout aura lieu le vendredi 22 mai, à 19 h 30, à l'École de musique Vincent d'Indy, 628, chemin de la côte Sainte-Catherine, Outremont. Coût : 50 \$. Renseignements : 342-5106 ou 735-5261.

Michel Gervais, ex-recteur de l'université Laval, vient d'être nommé président honoraire de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUPELF-UREF). Créée à Montréal en 1961, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française regroupe 400 universités, grandes écoles et centres de recherche. Le siège social de l'agence est à Montréal.



Lorraine Klaasen

en vedette Lorraine Klaasen, ainsi qu'un encan. Le tout aura lieu le 25 mai, au club de golf Cedarbrook, à Sainte-Sophie. Coût : 200 \$. Renseignements : 931-7434. Les profits seront partagés entre des projets d'alphabetisation et de soins de santé, en collaboration avec l'Hôpital général de Montréal et l'Hôpital juif de Montréal.

■ Deux croisières feux d'artifice, destinées à recueillir des fonds pour la Fondation du centre Pierre-Boucher, seront offertes les mercredis 10 et 17 juin. Un buffet arrosé de vin sera servi à l'occasion de cet-

te randonnée sur le fleuve jusqu'aux îles de Boucherville. Coût : 125 \$. Renseignements : 468-8136.

■ Atelier portant sur les ressources du milieu face à la sclérodémie (sclérose systémique), le mardi 19 mai, à 19 h, au CLSC Rosemont, 3311, boulevard Saint-Joseph. Renseignements : 729-9609 ou 621-8672.



George Springate

■ Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal rendait récemment hommage à ses membres et à des citoyens qui ont contribué à l'excellence du service et à maintenir une collaboration avec la communauté. George Springate a ainsi été honoré pour le soutien continu apporté à des initiatives de policiers. Deux groupes ont également reçu des prix de partenariat : Dire enfin la violence, organisme visant à contrer l'homophobie ; le club de baseball les Expos, ainsi que la Place Alexis-Nihon, pour leur collaboration à divers projets et programmes du SPCUM.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Têtes d'affiche

Montréal métro

Soixante policiers pour surveiller les squeegees

Les commerçants du Quartier latin souhaitent une action plus vigoureuse

MARTIN PELCHAT

La police de la CUM ne mettra pas en vigueur une politique de tolérance zéro face aux adeptes du squeegee, mais multiplier par six à compter d'aujourd'hui le nombre de ses agents qui patrouillent à pied le centre-ville de Montréal.

C'est ce que le chef Claude Rochon a annoncé hier soir au cours d'une séance de la Commission de la sécurité publique de la CUM, après que le représentant des commerçants de la rue Saint-Denis et du Quartier latin, Rémi Caron, eut réclamé l'intervention des autorités.

Dès aujourd'hui, a indiqué M.

Rochon, une cinquantaine de policiers s'ajoutent aux dix agents qui patrouillent à pied le centre-ville depuis un mois. La patrouille canine, la patrouille à cheval, les motards et même des membres de l'escouade tactique, non casqués cependant, seront mis à contribution.

« Il est évident que le rôle du

service est entre autres d'appliquer les lois et règlements, et je crois que l'arrivée d'un nombre de policiers plus élevé va aider à satisfaire les commerçants », a déclaré le chef.

Son assistant, Serge Meloche, a précisé que la police ne se lancerait pas dans une opération « contraventions », mais chercherait surtout à décourager ce qu'il a appelé « l'appropriation » des parcs et voies publiques par des groupes d'itinérants et de « squeegees », ces jeunes qui nettoient les pare-brise des voitures en retour d'un peu d'argent.

« On n'arrive pas là avec nos gros sabots et nos gros bâtons », dit-il, en notant que la sollicitation

n'est pas interdite. Pas question donc de tolérance zéro comme à New York. « Dans le contexte actuel du centre-ville, c'est beaucoup trop fort », estime M. Meloche, qui privilégie une approche « graduelle ».

Au nom des 120 commerçants de la Société de développement du Quartier latin, son président, Rémi Caron, a soutenu que la survie des commerces du quartier était menacée par les comportements « de plus en plus violents et carrément criminels dans de trop nombreux cas » de « marginaux ».

Dénonçant la tolérance des autorités et leur reprochant d'avoir tardé à agir contre les « pushers » de la rue Saint-Denis, dans les années

80, avant de devoir la « nettoyer », M. Caron a prédit que le jour n'est plus très loin où certains commerçants « vont embaucher des gardes armés pour faire contrepoids aux armes blanches et aux chiens utilisés par de trop nombreux marginaux comme armes offensives ».

La Société de développement estime que 85 % des squeegees à l'oeuvre au centre-ville ne sont pas Montréalais.

Elle suggère que la Ville de Montréal réserve aux autres des terrains municipaux de l'est de la rue Saint-Antoine afin qu'ils y offrent leurs services aux automobilistes.

Albany achète 44 autobus de Nova Bus

MARTIN PELCHAT

Après des mois d'incertitude, les bonnes nouvelles commencent à arriver pour le constructeur Nova Bus, de Saint-Eustache, qui a décroché hier un contrat de 10,4 millions US dans l'État de New York.

La Ville d'Albany, capitale de l'État, a en effet attribué à Nova Bus le contrat de fabrication de 44 autobus à plancher bas, assorti d'une option d'achat pour 50 autres véhicules. Acquis récemment par le géant suédois Volvo, Nova Bus l'a emporté sur des concurrents tels que New Flyer, de Winnipeg, le constructeur californien Gillig et Neoplan, du Colorado.

Ce mandat n'aura toutefois pas d'impacts immédiats sur la main-d'oeuvre aux usines de Saint-Eustache et Pierreville, explique le chef de la direction, Dennis Tallon. En avril, la compagnie a mis à pied pour de 15 à 17 semaines 350 travailleurs, devant la faiblesse de son carnet de commandes. Seulement 120 employés sur 600 sont encore à l'oeuvre. Les autobus d'Albany ne seront produits qu'en 1999.

Mais selon M. Tallon, Albany est un client de prestige et la confiance de cette ville aidera peut-être Nova Bus à améliorer sa position aux États-Unis. « On n'a pas assez de clients là-bas et le mandat qu'on a, c'est d'aller en chercher », dit-il.

Nova Bus espère d'ailleurs obtenir autant de succès en juin quand sera attribué dans un autre État américain un contrat pour la fabrication de 400 autobus. C'est plus que tout ce que la compagnie aura produit en 1998, soit environ 340 véhicules.

L'autre grand espoir de Nova Bus demeure la STCUM, qui pourrait se prévaloir cet été d'une option d'achat pour 110 autobus supplémentaires. Nova Bus a commencé à lui livrer cette semaine des autobus à plancher bas redessinés pour mieux répondre à ses besoins.

La STCUM n'entend se prévaloir de cette option qu'à condition que sa clientèle soit satisfaite des nouveaux modèles. Pour réaliser des tests, elle attend une vingtaine des 87 autobus qu'elle a retournés à Nova Bus afin qu'ils soient redessinés.

Québec fait également pression sur la STCUM pour qu'elle passe la nouvelle commande et a offert sept millions à la société de transport pour qu'elle absorbe les coûts qui lui ont été occasionnés par les retouches apportées aux autobus de Nova Bus.

Nova Bus mise d'autant plus sur la STCUM que des tonnes de matériel destiné à la fabrication des 110 autobus en option dorment dans ses entrepôts. Ce matériel a déjà été payé par la compagnie.



PHOTO ROBERT NADON, "La Presse"

À Radio-Canada, un critique entarté

En fin d'après-midi hier, les équipes de production de Radio-Canada (radio et télé) avaient contribué à la collecte de quelque 50 000 \$ au profit d'enfants défavorisés qui pourront ainsi fréquenter des camps d'été. Le coup d'envoi a été donné par l'animateur René Homier-Roy, dès 6 h et le fil d'arrivée de cette collecte-marathon a été placé à l'ouverture de l'émission télévisée Ce soir, à 19 h. On doit d'ailleurs donner aujourd'hui, lors de cette émission, un aperçu plus précis du montant d'argent qu'on aura amassé au cours de cette collecte. L'idée originale est venue d'une poignée d'employés de Radio-Canada qui, après s'être associés au CLSC des Faubourgs, ont demandé à Mgr Jean-Claude Turcotte et au jeune comédien Julien Bernier-Pelletier (Bouscotte) de parrainer l'événement qu'on répètera ces prochaines années. Par la suite, l'ensemble des 29 CLSC de l'île, ainsi que les caisses Desjardins, ont mis l'épaule à la roue pour faire de cette collecte un véritable succès. En matinée hier, environ 150 jeunes étaient réunis sur la terrasse de Radio-Canada, où le comédien Gaston Lepage en a profité pour entarter le critique de théâtre Robert Lévesque.

20 mois de prison à un adolescent violent

MARCEL LAROCHE

L'adolescent de 17 ans qui a fracturé le nez du propriétaire d'un dépanneur à coups de canon de carabine, lors d'un vol à main armée d'une rare violence filmé en direct par la caméra de sécurité du commerce, a été condamné à 20 mois de détention en garde fermée.

Le jeune homme, identifié par la police de la CUM comme un membre du gang de rue Crack Down Posse, devra également se soumettre à une peine additionnelle de six mois de liberté sous surveillance.

Avant d'infliger cette sentence,

le juge Guy Lévesque, de la Cour du Québec, chambre de la jeunesse, a pris le temps de visionner la cassette vidéo montrant le déroulement seconde par seconde du vol survenu au dépanneur Annette, au 4193, 42e Avenue, dans le quartier Saint-Michel, à Montréal.

Les images d'une violence extrême captées vers 20 h 45 le 3 février dernier laissaient voir les deux propriétaires du petit commerce se faisant passer à tabac par quatre voleurs armés.

La bande vidéo, diffusée quelques jours après le vol sur toutes les chaînes de télévision du Québec, se passait de commentaire. Bi-

lan de cette sauvage agression; l'une des victimes a eu le nez cassé par le canon d'une carabine tandis que son compagnon a subi une fracture à un bras causée par une bouteille de bière lancée dans sa direction.

Un premier suspect, Barthélemy Emerson, 20 ans, était capturé le même soir par les propriétaires du dépanneur tandis que ses trois complices, Josue Bernard, 18 ans, et deux adolescents de 17 ans, étaient appréhendés par les policiers du SPCUM.

Les deux jeunes gens ont été inculpés de complot, vol qualifié et port de déguisement devant le tri-

bunal adulte tandis que les deux adolescents ont été traduits devant le tribunal de la jeunesse sous des accusations de voie de fait armée et d'avoir causé des lésions corporelles.

Les adolescents ont récemment reconnu leur culpabilité aux accusations portées par Me Laurent-Claude Laliberté, substitut du procureur général au tribunal de la jeunesse.

Ramené en cour cette semaine, l'un des accusés s'est vu imposer un total de 26 mois de détention pour sa participation à ce crime tandis que son complice a vu sa cause reportée au 15 juin.

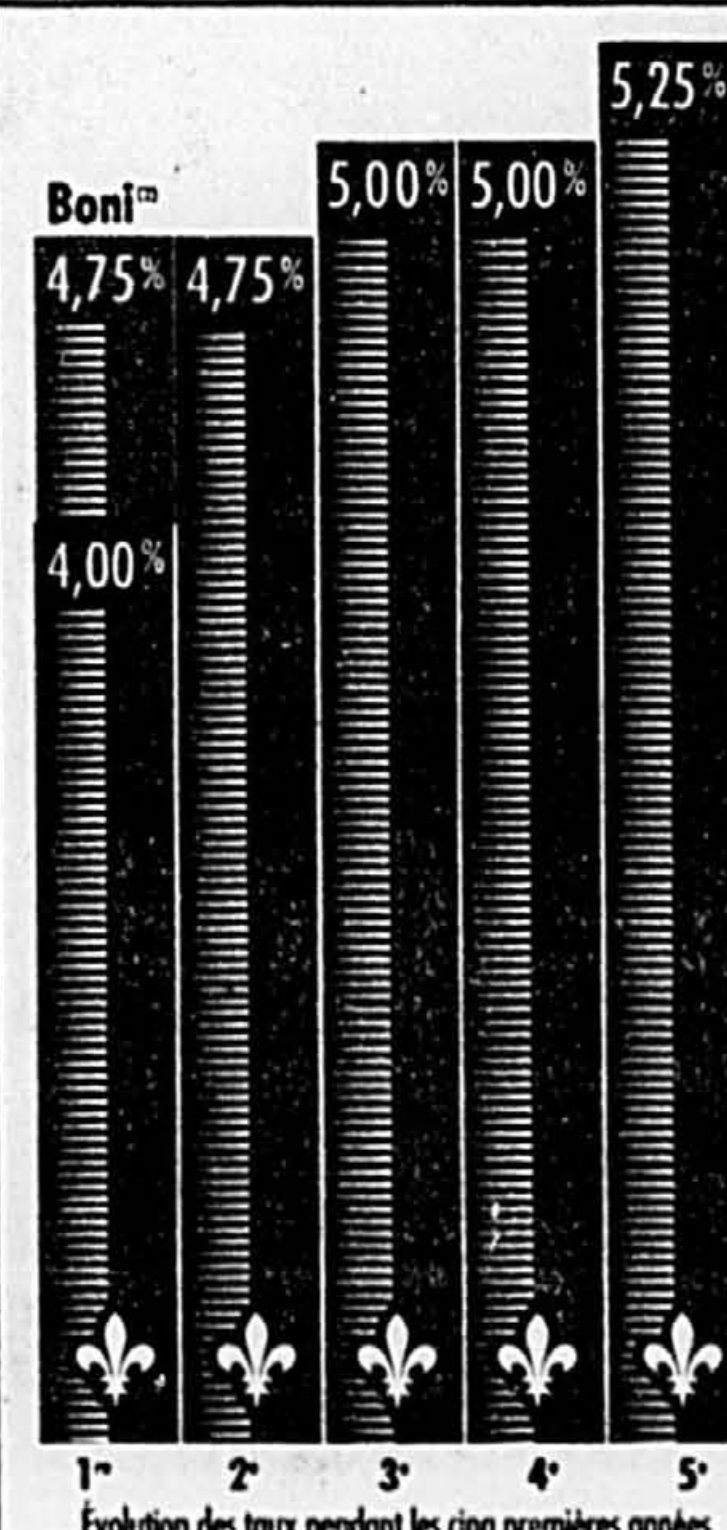
LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

EN VENTE JUSQU'AU 1^{ER} JUIN 1998⁽¹⁾

Avec des taux minimums garantis jusqu'en 2003!

1 800 463-5229

(1) Le ministre des Finances se réserve le droit de mettre fin à la vente en tout temps. (2) Boni d'intérêt versé le 1^{er} juin 1999 sur les Obligations d'épargne du Québec de l'émission E-98 détenues tout au long de la première année. Le boni s'applique également si les OEQ-98 sont réinvesties au cours de la première année dans un autre produit à terme admissible offert par Placements Québec. L'intérêt sera alors calculé du 1^{er} juin 1998 jusqu'à la date du réinvestissement.



BONI D'INTÉRÊT DE

0,75%

À LA FIN DE LA PREMIÈRE ANNÉE

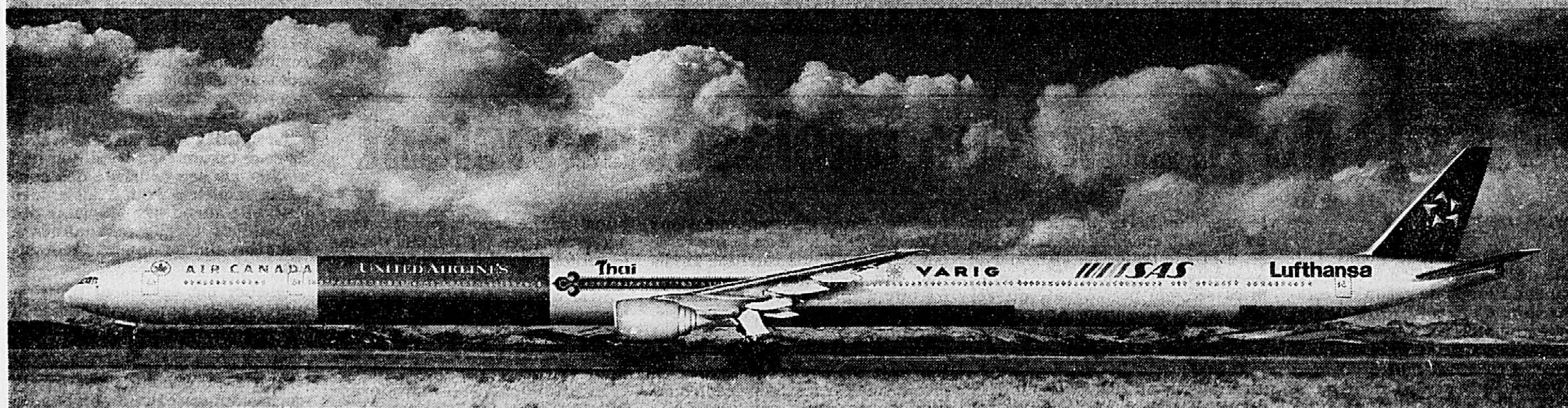


PLACEMENTS
QUÉBEC

Notre intérêt à tous
www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec

ENREGISTREMENT PRIORITAIRE. ICI COMME AILLEURS.



STAR ALLIANCE



Le monde a son réseau aérien.

Dénouement rapide du conflit chez Rougier

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Après trois semaines de grève, le conflit de travail impliquant les 57 employés de l'usine Rougier de Chambly a connu hier un dénouement rapide alors que les syndiqués ont entériné une entente de principe d'une durée de trois ans dans une proportion de 83 %.

Après un article de *La Presse* la semaine dernière évoquant la possibilité d'une ferme-

ture de l'usine de Chambly, la direction du Groupe pharmaceutique Rougier a réagi très rapidement en déposant une nouvelle offre globale lors d'une séance de négociations à laquelle ont participé le président du conseil, Dupuis Angers, et le PDG, Pierre Désy.

Les employés ont accepté un gel de salaire pour l'année 1998, mais ils verront leur salaire horaire majoré de \$ 0,20 l'an prochain et de \$ 0,25 en l'an 2000.

Ils ont aussi obtenu une amélioration des avantages sociaux et du régime de retraite.

Enfin, les deux parties ont convenu de mettre sur pied un programme de formation pour tous les employés qui sera chapeauté par un comité paritaire formé d'un représentant patronal et d'un représentant syndical.

La présidente du Groupe pharmaceutique Rougier, Renée D. Angers, a déclaré que l'entente était satisfaite de l'entente et a

assuré sa clientèle de sa détermination à bâtir un futur sous le sceau de l'innovation et de la qualité.

Rougier est un manufacturier de produits pharmaceutiques et de bactéries lactiques. Il exploite quatre usines au Québec et exporte dans 25 pays. La société a un chiffre d'affaires de plus de 30 millions et investit annuellement 2,5 millions en recherche et développement.

Loran Thompson demande au juge de se récuser

MARC THIBODEAU

Le chef spirituel des Mohawks durant la crise d'Oka, Loran Thompson, qui fait face à une dizaine de chefs d'accusation liés à la contrebande de tabac, soutient qu'il n'est pas régi par la loi canadienne.

Ses avocats, dans un long mémoire étayant cette affirmation, indiquent que Thompson, à l'instar de sa fille Tina et de son gendre, Edward Roundpoint, également accusés, déclarent que leurs clients sont régis exclusivement par la loi traditionnelle mohawk, désignée comme la Grande loi de la paix.

Les colonisateurs européens, indique-t-on, se sont liés lors de leur arrivée sur le continent aux Mohawks par des ententes de principe stipulant que ce peuple pouvait garder ses propres lois sans craindre d'ingérence.

Or, l'histoire mohawk ne fait état « d'aucun événement » où il aurait finalement décidé de renoncer à ses lois. Elles continueraient de s'appliquer pour les Mohawks, même si le gouvernement canadien persiste à leur imposer son propre régime de droit.

La Cour supérieure, précise le mémoire, n'a donc pas juridiction dans le présent dossier pour juger les accusés, qui, dans la même foulée, reconnaissent qu'il n'est pas certain qu'il existe encore aujourd'hui à Akwesasne une instance chargée d'appliquer la loi traditionnelle.

Le document vient appuyer une requête annoncée l'automne dernier par les avocats de Thompson qui avait pour but d'amener le juge de la Cour supérieure chargé du dossier, Jean-Guy Boillard, à se récuser.

Le magistrat, à l'instar des autres juges de la Cour supérieure, ne pourrait assurer un procès impartial puisqu'il est lié à un régime de droit l'empêchant d'accorder une « véritable » attention aux arguments de Thompson et de ses présumés complices, qui disent faire des activités commerciales traditionnelles et non de la contrebande.

Il existerait en quelque sorte un « biais institutionnel » empêchant les autochtones d'être traités de façon équitable par les tribunaux.

Le procureur général du Canada, qui a produit un mémoire en réponse à celui des accusés, estime pour sa part que les lois canadiennes s'appliquent à tous les citoyens au pays, incluant les présents accusés.

Les allégations voulant que les juges de la Cour supérieure soient partiaux sont « absolument sans fondement », ajoute la Couronne, qui demande à la cour de rejeter la requête.

La question ne sera pas tranchée pour l'instant par la Cour supérieure puisque les avocats de Thompson ont décidé hier, au palais de justice de Valleyfield, de repousser l'audition de la requête jusqu'à nouvel ordre.

Ils estiment en effet qu'un récent jugement de la Cour suprême modifiant radicalement l'équilibre juridique entre les autochtones et le gouvernement canadien pourrait contraindre la cour à accorder une attention sérieuse aux prétentions des accusés.

Le procès doit débiter le 14 septembre.

30 élèves arrêtés en pleine classe

Presse Canadienne

SAINT-ROMUALD

Trente élèves des écoles secondaires des localités de Charny, Saint-Romuald et Saint-Jean-Chrysostome, dans la région de Québec, ont été arrêtés en pleine classe mercredi par les policiers, dans un geste manifeste pour déstabiliser le trafic de la drogue dans les institutions de la Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière.

Un homme de 22 ans, n'ayant aucun lien avec l'une ou l'autre de ces écoles, a aussi été arrêté à Saint-Jean-Chrysostome, puis remis en liberté en attendant que des accusations formelles soient portées contre lui.

De ces 30 jeunes, sept ont été arrêtés pour possession de drogues dans le but d'en faire le trafic, cinq pour possession simple. Il n'est pas exclu que le reste du groupe puisse également faire l'objet d'accusations, l'analyse des dossiers n'étant pas encore terminée.

sprint [spRint] n.m. – course de vitesse sur une petite distance.

– Petit Robert

Pour obtenir de meilleurs tarifs

interurbains que ceux d'un concurrent

que nous ne nommerons pas,

courez jusqu'à votre téléphone !

Et composez le 1 877 787-FONO.

C'est aussi simple que le 100 mètres. Jetez un coup d'œil à ces tarifs

interurbains exceptionnels en Amérique du Nord et à l'étranger. En voici

quelques exemples :

9¢ la minute partout au Canada*	vs	15¢**
20¢ la minute au Royaume-Uni†	vs	28¢**
39¢ la minute en Australie†	vs	54¢**
35¢ la minute en France†	vs	44¢**
39¢ la minute en Italie†	vs	53¢**

Nous irons loin ensemble.

fONOROLA
Interurbain

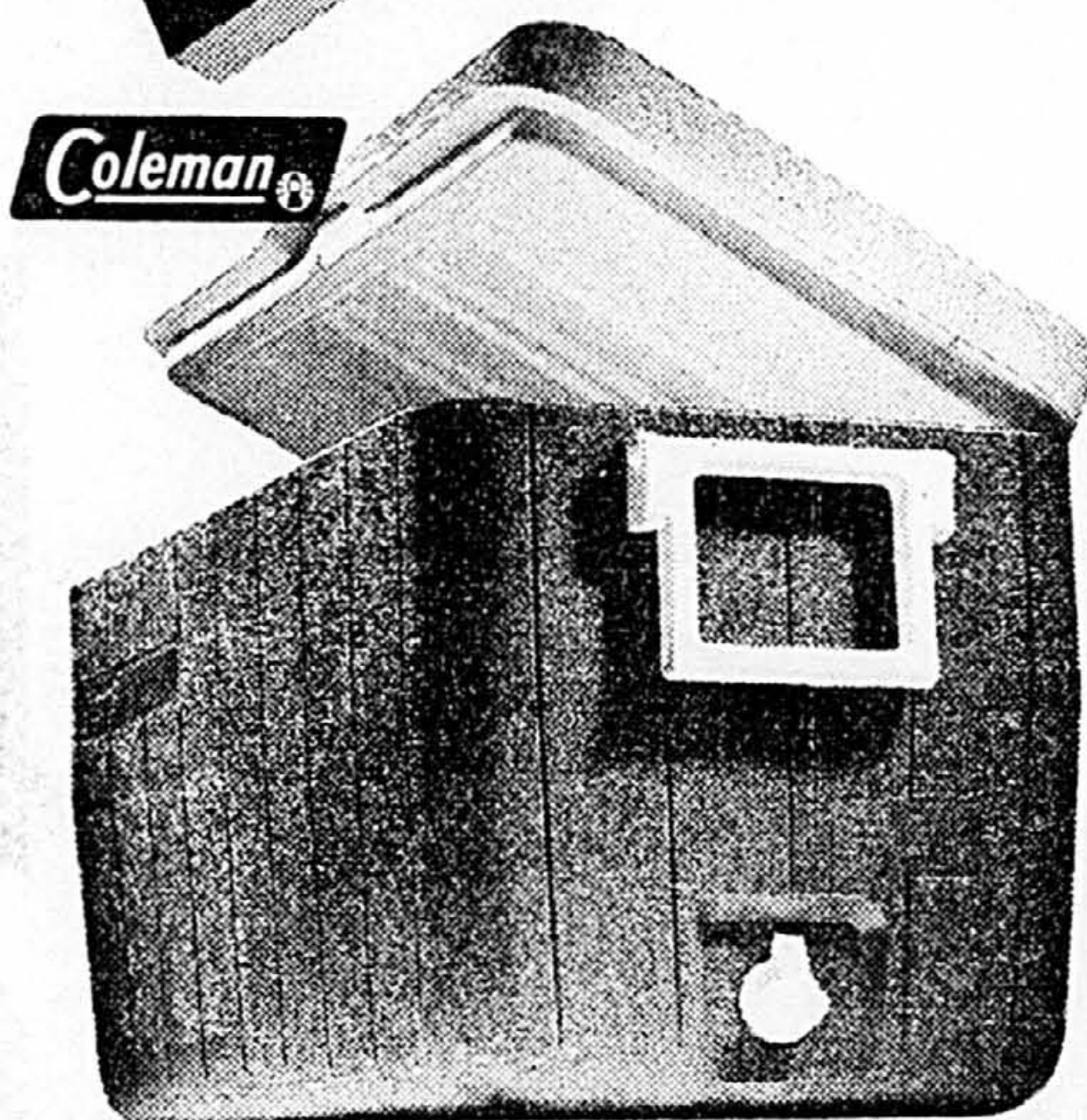
Tarifs résidentiels seulement : *Les soirs (de 18 h à 8 h) et le week-end (samedi et dimanche, toute la journée), partout au Canada. †Tarif fixe, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Tarifs en vigueur depuis le 9 mars 1998 et sujets à modifications. Les services sont assujettis aux modalités normales de fONOROLA. Tarifs s'appliquant aux appels provenant des régions que nous desservons au Québec et en Ontario. Pour en savoir plus sur les tarifs internationaux, appelez-nous.

**Comparativement au plan d'économie Maxi à la minute^{MD} de Sprint Canada Inc. en vigueur le 28 avril 1998, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

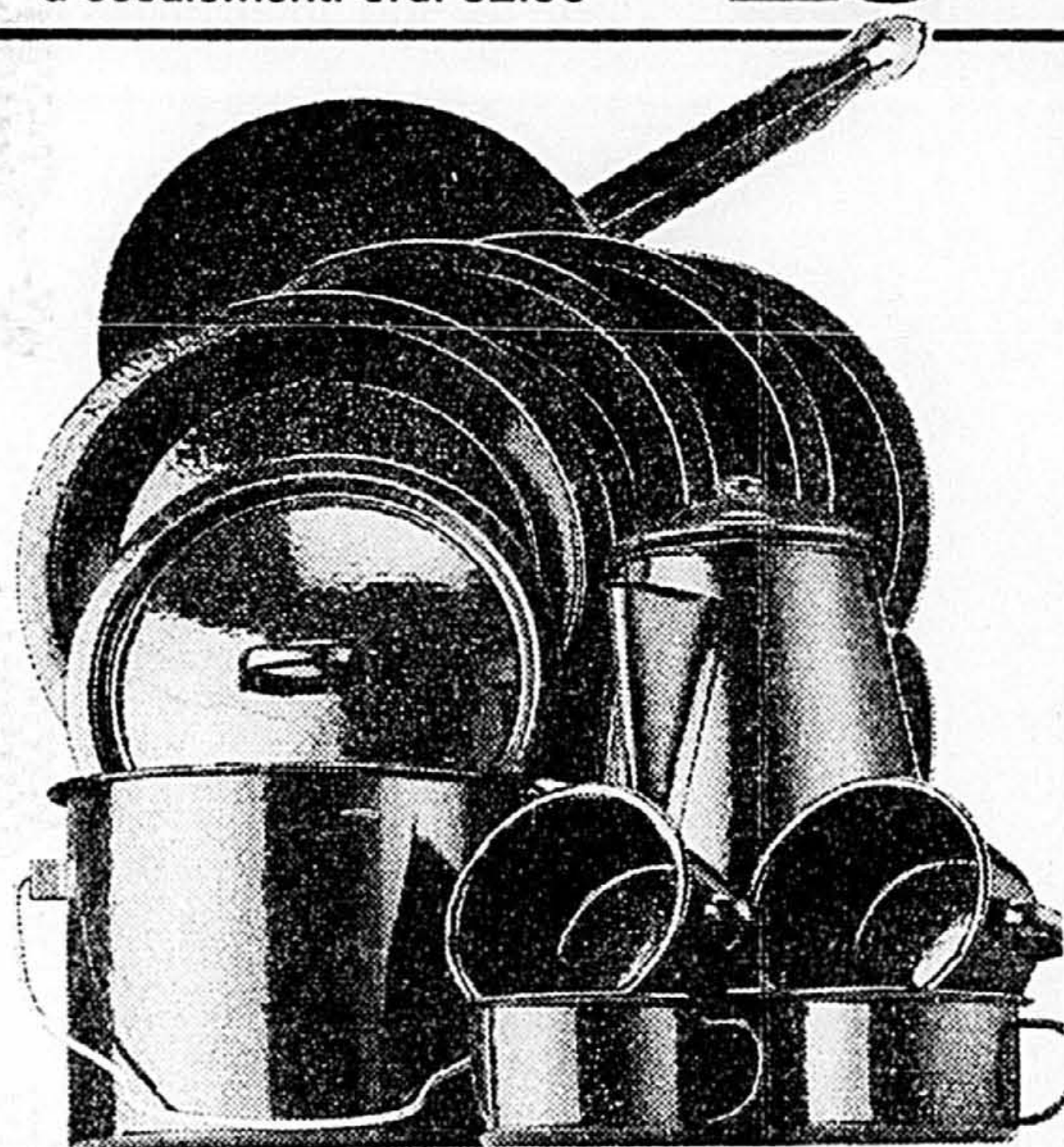
Bien de
chez nous

Zellers

Le goût du plein air!



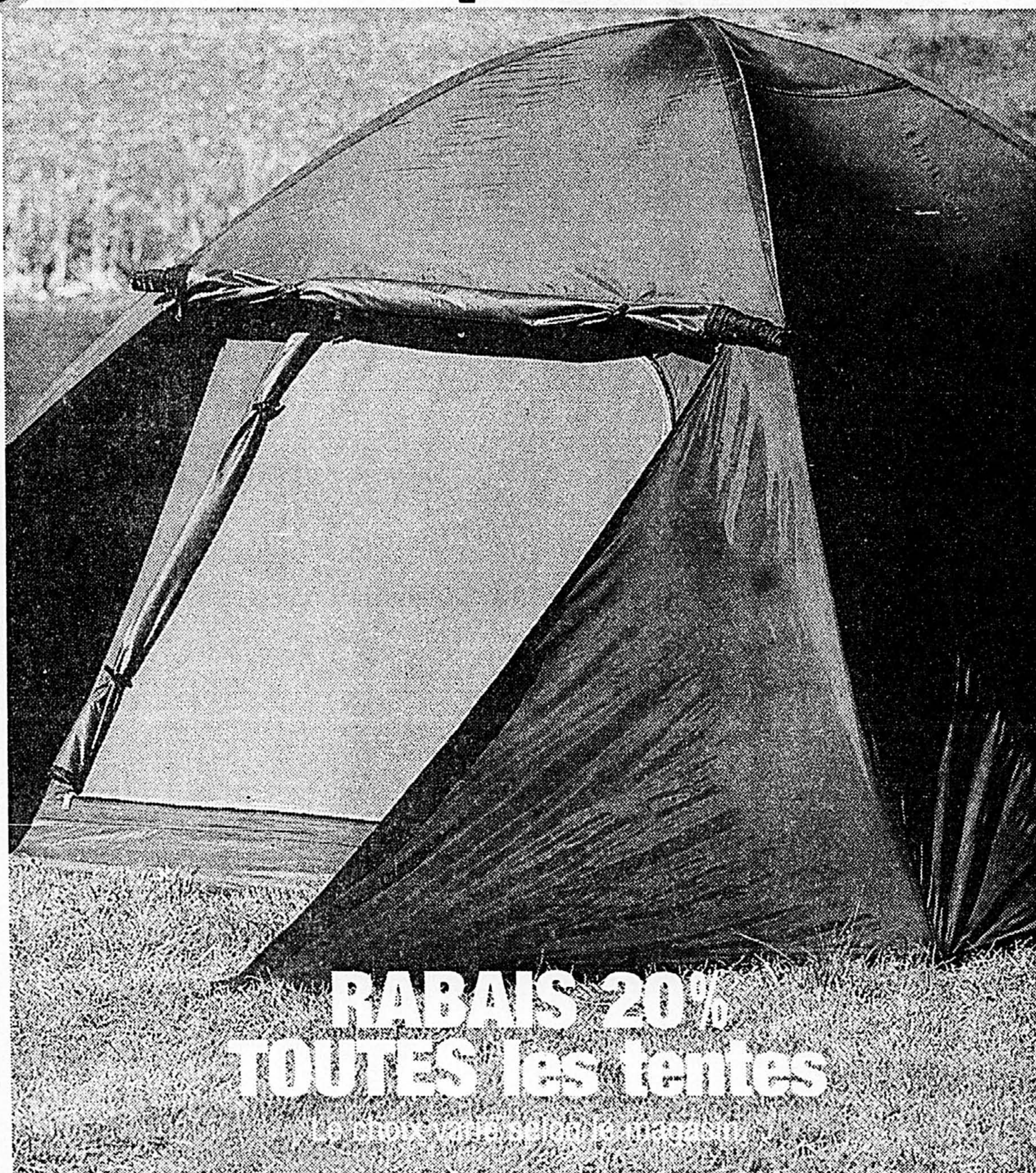
RABAIS 7\$
Glacière de 48 pintes
Couvercle à charnière. Bouchon
d'écoulement. Ord. 32.99 **25⁹⁷**
ch.



RABAIS 5\$
Batterie 13 pièces
Pour le camping. Fini
émailé. Ord. 29.99 **24⁹⁷**
ch.



PRIX FANTASTIQUES!
Bouteilles isolantes et glacières
Modèles variés. A. Ord. 4.99...**3.97**
B. Ord. 12.99...**9.97** C. Ord. 18.99...**14.97**



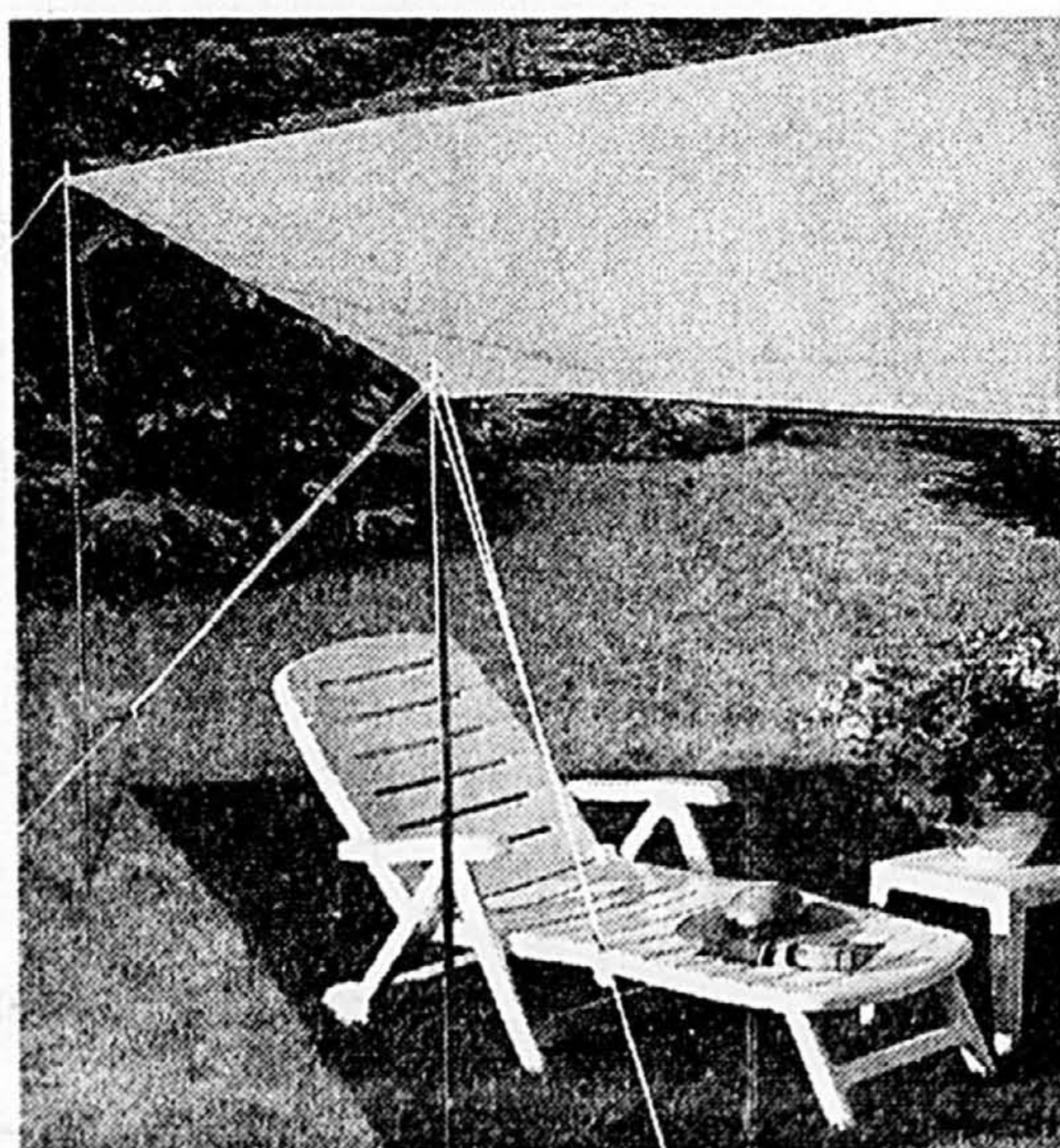
RABAIS 20%
TOUTES les tentes

Le choix varie selon le magasin.



RABAIS 15%
TOUS les abris moustiquaires

Le choix varie selon le magasin.



RABAIS 7\$
Abri de 12 X 12 pi
7 pieds et 6 pouces de
hauteur au centre.
Ord. 29.99

22⁹⁷
ch.



RABAIS 10\$
Sac de couchage
33 x 75 po. Bourre Hollofil®
3 lb. Nylon et coton. Ord. 54.99

44⁹⁷
ch.



**Matelas
pneumatique**
Vinyle robuste.
72 x 30 po.
Valve double.
Ord. 11.99

9⁹⁷
ch.

Le prix le plus bas fait loi^{MC}

PLUS, VOUS OBTENEZ DE PRÉCIEUX POINTS DU CLUB Z EN VUE DE SUPERBES OFFRES-PRIMES!

Bien de
chez nous

Zellers

Un jardin de petits prix!

du samedi 16 au mardi 19 mai

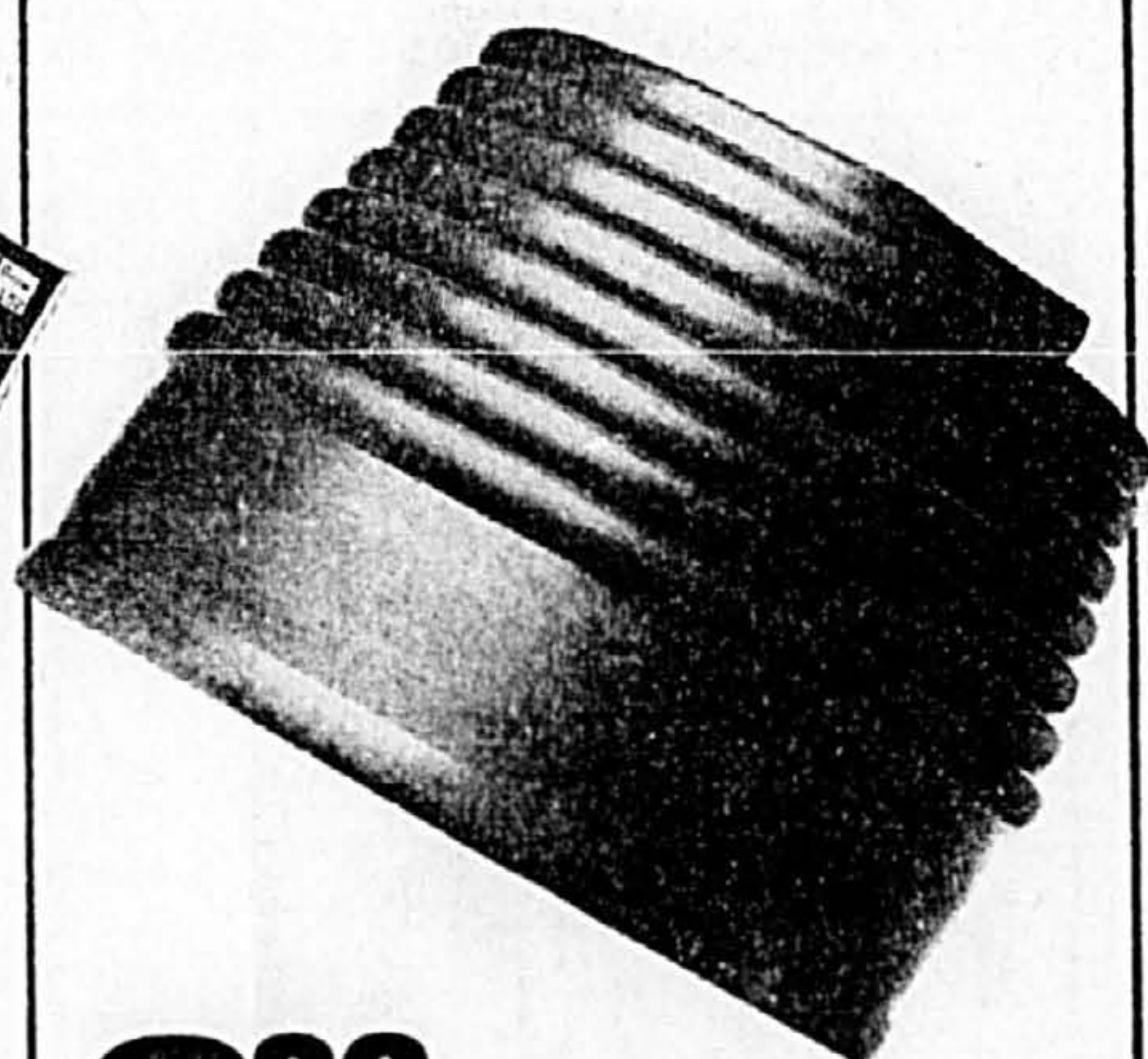
**4⁹⁷**
ch.**Choix de rosiers**
Catégorie n° 1.**1⁹⁷**
ch.**Terre de jardin, 30 l**
Pour un jardin en santé!
Ord. 3.49

OUVERT

LUNDI 18 MAI

FÊTE DE DOLLARD

Impatientes

Ces plantes à repiquer sont idéales
pour bien garnir votre jardin d'été!**77¢****Bulbes**
Variété
de bulbes.**1⁹⁷**
ch.**Onions
Victory
Garden****1⁴⁷**
ch.**1⁵⁷**
ch.**CHAMPION**
Terre, sac de 24 l**3⁸⁶**
ch.**Bordure de 20 pi**
Protège vos plantes!**7⁹⁷**
ch.**Engrais Pow-R Gro®**
Pour gazon. Ord. 10.99**4⁹⁷**
ch.**Semences à gazon**
Tout usage. Ord. 7.49

Le prix le plus bas fait loi^{MC}

PLUS, VOUS OBTENEZ DE PRÉCIEUX POINTS DU CLUB Z EN VUE DE SUPERBES OFFRES-PRIMES!

Les immigrants sont la fontaine de Jouvence du Québec

ANDRÉ PRATTE
QUÉBEC

N'eût été du taux de fécondité plus élevé des femmes qui ont immigré au Québec depuis 20 ans, la population québécoise serait non seulement moins nombreuse, mais aussi plus vieille, a démontré hier un démographe au cours d'une présentation au congrès de l'ACFAS.

Selon les calculs réalisés par Ayéko Appolinaire Tossou dans le cours de ses études de doctorat à l'Université de Montréal, sans l'apport des enfants nés au Canada de mères immigrantes, l'âge moyen des résidents de la région de Montréal serait d'un peu plus de 37 ans plutôt que les 36 ans et demi actuels. Ces enfants représentent un ajout de 200 000 personnes à la population de la province.

Cette contribution des immigrants à la démographie du Québec est généralement ignorée par les statistiques, qui considèrent tous les enfants nés au Canada comme des Canadiens d'origine. En « attribuant aux immigrants les naissances qui leur appartiennent », M. Tossou prétend donner une idée plus juste de l'apport des nouveaux venus à la société québécoise. « Les analyses de l'impact démographique des immigrants se limitent généralement à leur entrée, on ne voit pas au-delà », a déploré le chercheur au cours d'une entrevue avec *La Presse*.

Les femmes immigrantes installées à Montréal donnent naissance à 2,3 enfants en moyenne, contre seulement 1,5 enfant pour les femmes nées au Canada. Ce taux de fécondité plus élevé permet de rehausser sen-

Le 66e Congrès de
Acfas



1923 - 1998

L'Acfas

siblement le taux de fécondité de l'ensemble des femmes québécoises, à 1,6.

Un tel taux reste insuffisant pour assurer le maintien de la croissance de la population, et les démographes prévoient que la population du Québec commencera à diminuer dès 2030. L'apport des femmes immigrantes représente à cet égard une goutte d'eau de Jouvence, mais cette goutte se perd dans la mer. « L'effet n'est pas assez sensible parce que, proportionnellement, les immigrants ne sont pas assez nombreux, explique le démographe Tossou. L'immigration permet seulement de gagner du temps. La seule solution pour empêcher le déclin, c'est d'augmenter le taux de fécondité. »

Étalement allophone

Un autre démographe, Michel Paillé, du Conseil de la langue française, est venu montrer que contrairement aux idées reçues, les anglophones et allophones participent aussi à l'étalement urbain. C'est-à-dire que, comme les francophones, bon nombre d'entre eux quittent l'île de Montréal pour la banlieue. Cependant, la destination varie selon la langue parlée. Ainsi, de 1986 à 1991, presque 90 % des francophones qui ont quitté la CUM se sont installés plus loin que Laval ou la proche Rive-Sud (Longueuil, Brossard, Saint-Hubert et Saint-Lambert). Les nouveaux banlieusards allophones, au contraire, ont déménagé soit à Laval, soit dans les villes de la Rive-Sud situées à proximité de l'île.

Comme les francophones, les anglophones se sont installés dans les banlieues plus lointaines. Mais entre 1986 et 1991, ils préféraient la Rive-Sud, tandis que les francophones avaient un gros faible pour la Rive-Nord.

La nouvelle cote Z est efficace

La Cote de rendement au collégial, qui a remplacé la coté Z comme instrument de sélection des étudiants par les universités québécoises, est effectivement un excellent prédicteur du succès des jeunes au baccalauréat. Selon une recherche présentée hier au congrès de l'ACFAS, la nouvelle cote est notamment un bien meilleur prédicteur que la simple moyenne des notes de l'élève au collégial.

Mise au point au début des années quatre-vingt-dix, la Cote de rendement au collégial (CRC) ajuste la moyenne de chaque étudiant en tenant compte des notes obtenues par les élèves de sa classe au collégial et au secondaire. Cette méthode est censée rendre les notes des étudiants comparables peu importe les institutions qu'ils ont fréquentées. Il s'agit d'une version modifiée de la fameuse cote Z, longtemps employée par les universités pour jauger la performance scolaire des jeunes qui faisaient des demandes d'admission.

La CRC a fait l'objet de critiques, certains prétendant que la moyenne brute, non retouchée, était un meilleur indicateur de la capacité d'un élève de réussir à l'université. Dans le cadre de ses études de maîtrise, Luc Brière, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, a analysé le cheminement scolaire de près de 1 000 étudiants. Brière a mis à l'essai une vingtaine de prédicteurs possibles, et c'est la Cote de rendement au collégial qui s'est révélée la plus fiable. C'est-à-dire que de façon générale, un étudiant dont la Cote est élevée obtiendra de bons résultats à l'université.

Pas d'Alzheimer en mai?

Se pourrait-il que les Québécois nés pendant le mois de mai soient moins susceptibles que les autres de contracter la maladie d'Alzheimer? Cette question étonnante a été posée hier par Hélène Vézina, professeure de démographie à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Mme Vézina a étudié les caractéristiques démographiques de 220 personnes mortes des suites de la maladie d'Alzheimer au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Or, parmi ces personnes, il s'en trouvait très peu qui étaient nées en mai.

« Ce n'est pas une hypothèse absurde, a expliqué Mme Vézina. Dans le cas de la schizophrénie, il a été démontré que les personnes nées entre décembre et février courent un risque plus élevé. »

Pour ce qui est de l'Alzheimer cependant, des études réalisées dans d'autres pays n'ont pas trouvé d'association entre la date de naissance et la maladie.

Une guêpe contre la tordeuse de l'épinette

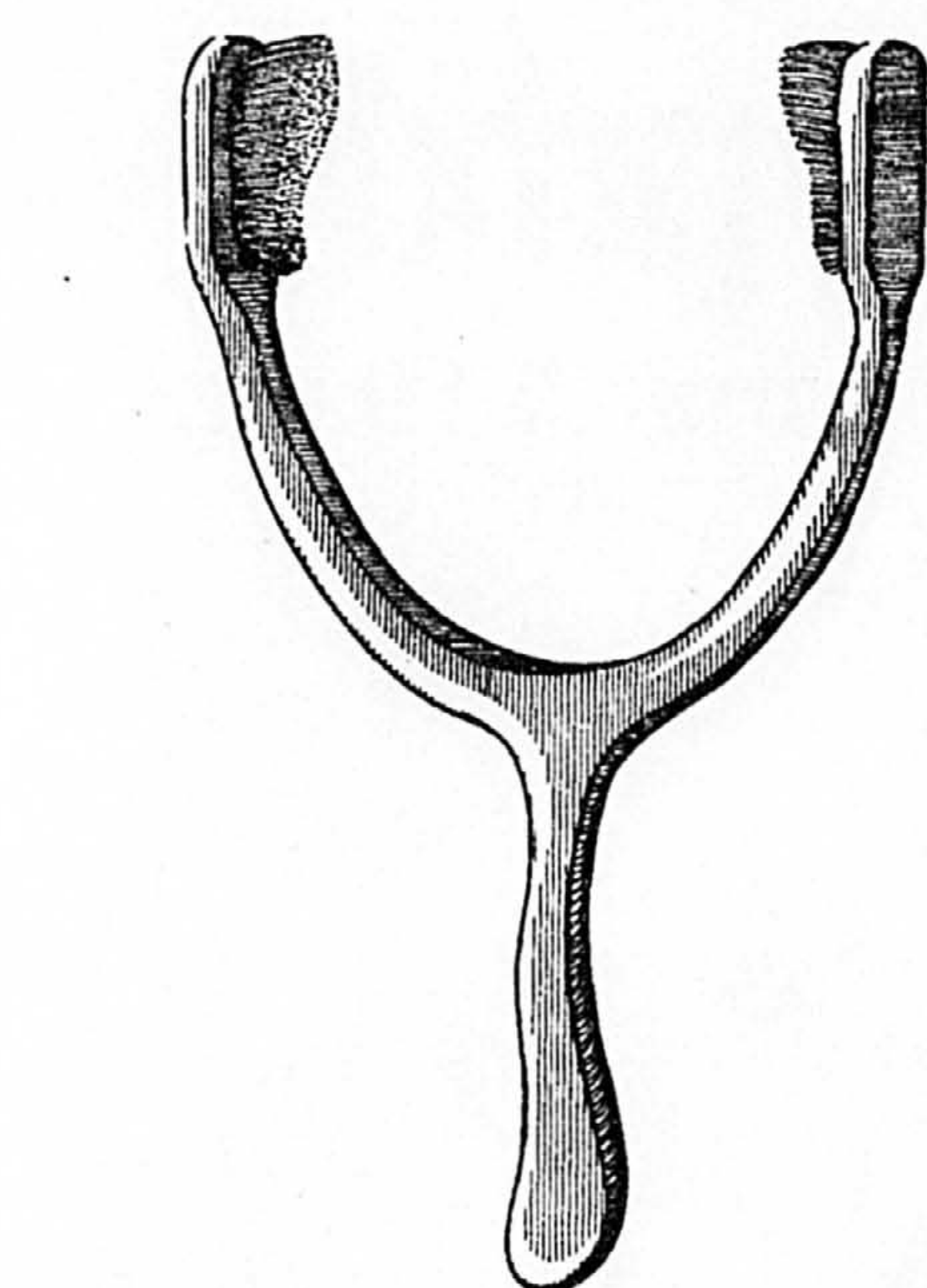
Une petite guêpe noire pourrait fournir aux biologistes une nouvelle arme naturelle pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, une chenille qui décime périodiquement les forêts québécoises.

Cette guêpe, la *Tranosema rostrale*, pond ses oeufs dans la larve de la tordeuse, et ce faisant lui transmet des virus qui affaiblissent son système immunitaire et ralentissent son développement. Ce processus donne le temps à la larve de la guêpe de se développer sans être rejetée par le système immunitaire de la larve hôte. Les chercheurs croient que les virus responsables de ce phénomène pourraient servir à la fabrication d'un insecticide biologique contre la tordeuse.

L'état des travaux dans ce domaine a fait l'objet d'une présentation au 66e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), sur le campus de l'université Laval.

Depuis l'interdiction du très puissant, mais très nocif DDT, on lutte contre les épidémies de la tordeuse à l'aide d'un insecticide biologique connu sous l'abréviation BT. Celui-ci est considéré comme efficace, mais les responsables de la protection des forêts se trouvent vulnérables parce qu'ils ne disposent que de ce seul outil dans leur coffre.

Il n'est pas question d'élever des guêpes et de les lâcher dans la nature, a expliqué à *La Presse* un des chercheurs engagés dans ce projet, l'entomologiste Michel Cusson, du Centre de foresterie des Laurentides : « La guêpe est beaucoup trop difficile à élever. » Pas question non plus de vaporiser les virus de la *T. Rostrale* sur les forêts, puisque ceux-ci peuvent seulement pénétrer les larves de la tordeuse par injection, au moment de la ponte. « Nous essayons d'identifier les gènes de ces virus qui sont responsables des perturbations dans le développement de la larve de la tordeuse, a précisé M. Cusson. On pourrait ensuite utiliser d'autres virus, qui eux peuvent être absorbés oralement par la larve, et les manipuler génétiquement pour les rendre plus virulents. »



BROSSE À DENTS DITE « LA RAPIDE »
Par un mouvement approprié on peut se brosser les dents alternativement des deux côtés.

©TEXTE ET DESSIN: JACQUES CARELMAN

2031433

Jusqu'à

40%
de rabais*

Soutiens, culottes
et bas-culottes
WonderBra



Modèle 7407



Modèle 7429



Modèle 1137



Modèle 1303



Modèle 2404



Modèle 7418

À l'achat de 3, **40% de rabais**
À l'achat de 2, **35% de rabais**
À l'achat de 1, **25% de rabais**



Modèle 5044017



Modèle 5044256



Modèle 5033187



Modèle 5022005



Modèle 5044800



*Collection « Première », emballages doubles, Solderie des manufacturiers et centres de liquidation non compris. Les rabais s'appliquent aux prix courants étiquetés. En vigueur jusqu'au 24 mai 1998.

207023

Vente Pas de TPS

Du samedi 16 au
lundi 18 mai *

Profitez de ce long week-end pour faire ample provision de tout ce qu'il vous faut pour l'été chez Eaton. En effet, **ne payez pas de TPS** sur tous les articles à prix courant, à prix de vente ou en liquidation*.

Comprend la Solderie des manufacturiers!



Louise Latreille
Fleuriste, Montréal

EATON

*Nous déduisons un montant équivalent à la TPS. Exceptions : produits de beauté et fragrances, produits de soins corporels et de bain, chaussures Calvin Klein, DKNY, Nine West, Enzo Angiolini, Easy Spirit et Via Spiga, sacs à main Calvin Klein et DKNY, bijoux de succession, montres Swatch, Gucci, Yves Saint Laurent et Calvin Klein, montres de prestige à prix de vente et en liquidation, bijoux fins à prix de vente et en liquidation, bijoux Du Nouveau, Mémoire Paris, « Diamond Essence » et « Royal Canadian Mint », merchandise Roots, mode designer pour femmes comprenant vêtements sport, mode denim et articles des classes 359, 118 et 654, tenues de nuit, tenues de détente et peignoirs Claudel, bas DKNY, mode designer pour hommes comprenant vêtements sport, denim, vêtements habillés, chemises, cravates, sous-vêtements et accessoires, vêtements et sous-vêtements Jockey et Calvin Klein, sous-vêtements Hugo Boss, vêtements Tommy Hilfiger et Calvin Klein pour enfants, lunettes de soleil Sunglass Hut, stylos Mont Blanc, articles pour la maison à prix de vente comprenant meubles, tapis d'appoint, appareils électroniques, gros électroménagers, aspirateurs, appareils confort foyer, literie et serviettes Ralph Lauren/Polo, Liz Claiborne et Charisma et serviettes Royal Velvet, petits appareils électriques et de soins personnels à prix de vente et en liquidation, four à micro-ondes, téléviseurs GAOO Panasonic, barbecues, électroménagers Maytag, vidéocassettes et audiocassettes pré-enregistrées, disques compacts, pellicule, cartes de souhaits, poupées « Beauty » Eaton, « Beanie Babies », merchandise Lalique, collection « Classic » de Disney, merchandise en étain Seagull, merchandise Swarovski, Lladro et Nao, porcelaine fine, chèques-cadeaux Eaton, restaurants Eaton, concessions et services.

Une Haïtienne évite l'expulsion grâce à ses enfants... canadiens

FRANÇOIS BERGER

Une Haïtienne refusée comme réfugiée politique au Canada a évité son renvoi du pays, qui était prévu pour demain, parce qu'elle a la charge de ses deux jeunes enfants nés à Montréal.

Contrairement à leur mère, arrivée au Québec il y a quatre ans, les deux enfants sont citoyens canadiens parce qu'ils sont nés au pays (c'est ce qu'on appelle le « droit du sol »).

Le ministère canadien de l'Immigration a décidé cette semaine d'annuler le renvoi de Cherilene Jacinthe, âgée de 24 ans, pour des motifs humanitaires. Elle a seule la charge des enfants, dont le plus jeune, une fille de 13 mois, souffre d'une grave maladie. Le père vit à l'étranger.

Cette décision survient une semaine après qu'un tribunal de l'Ontario eut annulé un ordre de renvoi contre une immigrante illégale

originale de la Grenade, afin de protéger les intérêts de ses enfants de 6 et 8 ans nés au Canada. Le juge a statué que l'expulsion de la mère, Joyce Francis, habitant Toronto, reviendrait à « expulser ses enfants eux-mêmes » et à les priver ainsi des privilèges de la citoyenneté canadienne.

Surprise par ce jugement, la ministre de l'Immigration, Lucienne Robillard, a réagi en indiquant que le Canada pourrait devoir réviser sa législation concernant l'attribution de la citoyenneté à tout enfant né au pays. Même un enfant né dans un avion en vol au-dessus du territoire canadien est réputé citoyen canadien. Les États-Unis appliquent une législation similaire.

Le cas de Mme Jacinthe est différent de celui de Toronto parce que ce n'est pas un tribunal qui a ordonné l'annulation du renvoi. Dans son cas, un fonctionnaire de l'immigration a décidé qu'il y avait des motifs huma-

nitaires suffisants pour lui permettre de rester au pays. Ce type de décision est rarissime et habituellement les enfants canadiens d'un immigrant expulsé suivent leurs parents dans leur pays d'origine.

Le porte-parole de la ministre Robillard, Éric Tetreault, a indiqué hier qu'aucune nouvelle directive concernant ce genre de cas n'avait été émise à la suite du jugement ontarien. Le ministère examine actuellement l'ampleur du phénomène, avant d'annoncer des mesures. Ottawa ne sait pas combien d'enfants sont nés au Canada de parents immigrants en instance de renvoi ou sans statut au pays.

« Nous ne savons pas s'il s'agit d'un phénomène marginal ou d'un nouveau tour de passe-passe permettant à certains immigrants de rester au pays », a dit M. Tetreault. Il cite l'exemple du Royaume-Uni et de l'Australie qui ont imposé des restrictions à l'octroi de la citoyenneté à des enfants nés de parents étrangers.

Les groupes de défense des réfugiés et des immigrants s'opposent à une révision de la loi. « Lorsque quelqu'un revendique un droit, pourquoi la première réaction est-elle de se demander s'il ne faut pas abolir ce droit ? » se demande Mme Rivka Augenfeld, présidente de la Table de concertation de Montréal pour les réfugiés.

La Loi de l'immigration contient un article stipulant qu'un ordre de renvoi d'un immigrant ou d'un demandeur d'asile ne peut aller à l'encontre d'une autre décision rendue au Canada par une autorité judiciaire. Il suffit qu'un tribunal invoque la protection des enfants pour que le renvoi d'un parent soit suspendu. Déjà, la Cour supérieure du Québec a interdit de quitter le pays à une immigrante qui devait être expulsée, parce qu'elle devait assurer la garde de ses enfants, indique l'Association des avocats en droit de l'immigration du Québec.

Le Collège des médecins forcé d'entendre un médecin « étranger »

YVES BOISVERT

Le Collège des médecins du Québec a échoué hier devant la Cour d'appel dans sa tentative de suspendre l'effet du jugement du juge Claude Tellier, au sujet des médecins immigrants.

Le jugement Tellier visait plus particulièrement le cas de Mme Edith Bandi, une anesthésiste d'origine roumaine formée en Allemagne. Elle avait obtenu une permission de faire un postdoctorat à l'université McGill, mais à la condition expresse de retourner en Europe par la suite et de ne pas demander à pratiquer la médecine ici.

Malgré tout, Mme Bandi, maintenant mariée à un Montréalais d'origine roumaine, a présenté une demande de permis d'exercice restrictif, forte d'offres d'emploi de quatre hôpitaux québécois.

Se pliant à une directive du ministère de la Santé du Québec, qui ne veut plus que des médecins étrangers soient admis à la profession médicale sauf pour travailler à l'université, le Collège des médecins a refusé d'examiner la demande de Mme Bandi.

Le juge Tellier, de la Cour supérieure, a conclu que le Collège a agi illégalement : il n'a pas le droit de se plier à des directives de fonctionnaires ; seul le Bureau du Collège peut déterminer s'il convient d'accorder un permis, en se fondant notamment sur la compétence et le besoin de médecins.

Le juge Tellier avait ordonné que son jugement soit exécuté même s'il y avait appel. Mme Bandi a donc été convoquée pour une audition devant le Bureau du Collège pour le 15 mai (aujourd'hui). Mais le Collège a malgré tout interjeté appel et demandait à la Cour d'appel de suspendre l'effet du jugement Tellier.

Le juge Michel Robert, de la Cour d'appel, ne décelant aucune faille apparente dans le jugement Tellier, a rejeté cette demande hier au palais de justice de Montréal. Le Bureau devra donc entendre Mme Bandi ce matin. Déjà, le CHUM et trois hôpitaux en province lui ont offert un emploi.

Le refus de la Cour d'appel de suspendre l'effet du jugement Tellier signifie que le Bureau devra également examiner la demande d'autres médecins étrangers dont il écartait le dossier jusque-là à cause des politiques du ministère. À moins d'un changement législatif ou d'un jugement de la Cour d'appel.

EN BREF

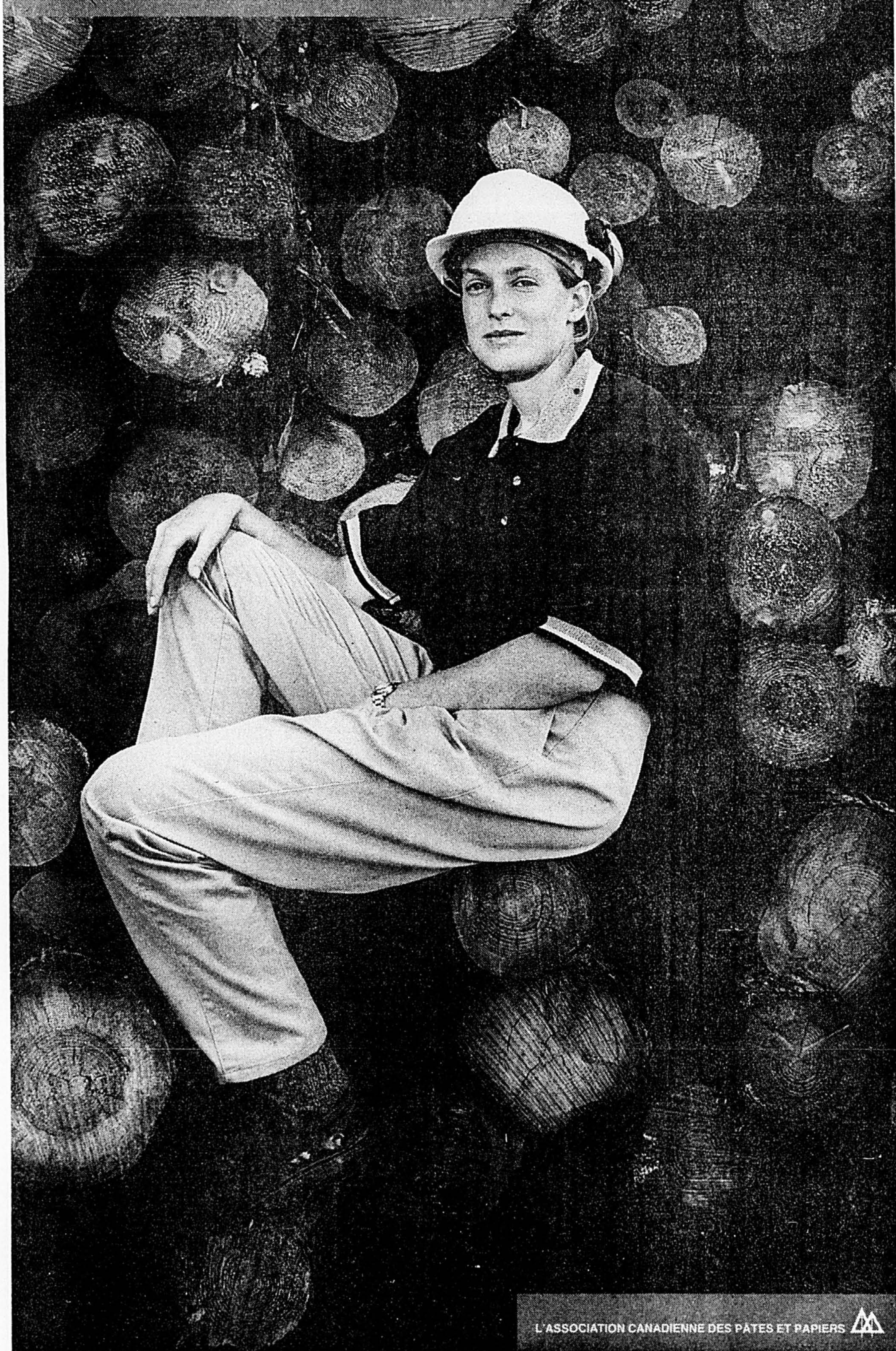
Libérés sous caution

■ Angelo Tullo et Franco Lombardo, deux Montréalais interpellés il y a 15 jours à la frontière canado-américaine avec 163 000 \$ US camouflés sous la roue de secours de leur voiture, pourront retrouver leur liberté en attendant la tenue de leur procès. Un juge siégeant au palais de justice d'Albany, dans l'État de New York, a cependant exigé que Tullo, 25 ans, et Lombardo, 27 ans, fournissent une caution de 15 000 \$ et 10 000 \$.

Belhassen coupable

■ Déjà radié provisoirement depuis quatre ans, l'avocat Eric Belhassen risque de perdre définitivement son droit de pratique. Après une série de péripéties judiciaires, Belhassen, reçu au barreau en 1978, vient d'être déclaré coupable par le comité de discipline des avocats de 17 des 23 infractions à la déontologie qu'on lui reprochait. L'ex-avocat est coupable de s'être placé en situation de conflit d'intérêts, d'avoir facturé des honoraires déraisonnables, d'avoir harcelé un autre avocat, d'avoir intimidé une consœur, d'avoir trompé un juge, etc. Belhassen risque la radiation permanente. Une décision doit être rendue d'ici quelques semaines.

« VENEZ VOIR. NOUS N'AVONS RIEN À CACHER »



L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PÂTES ET PAPIERS

Rebecca Marselle, comme tous les autres guides de l'industrie des pâtes et papiers, connaît bien son usine et adore partager ses connaissances avec les visiteurs. « J'imagine qu'ils arrivent souvent en pensant que nous avons des choses à cacher et je comprends ça », affirme Rebecca. Parce que vous avez joué un rôle important dans notre changement d'attitude, nous tenons aujourd'hui à vous tenir informés. C'est d'ailleurs avec grand plaisir et un brin de fierté que nous vous invitons à visiter nos usines et nos forêts. Certaines d'entre elles ne sont qu'à une heure ou deux des grands centres. Alors, profitez de la belle saison pour découvrir le grand bout de chemin parcouru en matière de protection des ressources et de l'environnement. Vous pouvez compter sur Rebecca et sur des dizaines de ses collègues pour répondre franchement à toutes vos questions : « Quand les gens repartent, ils sont satisfaits des efforts qui ont été faits et ils voient bien que nous continuons à travailler dans le bon sens. » Rebecca Marselle et tous nos guides ont hâte de vous accueillir. Pour participer à une visite, ou pour en savoir plus sur l'industrie des pâtes et papiers, composez le 1 888 399-TOUR ou encore, consultez notre site Internet : www.portes.ouvertes.cppa.ca

ON S'AMÉLIORE DE JOUR EN JOUR. VENEZ FAIRE UN TOUR.

Rive-Sud / Montérégie

Le tokamak de Varennes cesse ses activités

Cette décision suscite beaucoup de déception chez les scientifiques

MARTHA GAGNON

Le Centre canadien de fusion magnétique, dirigé conjointement par Hydro-Québec et l'Institut national de recherche scientifique, vient de décider de mettre fin aux activités du tokamak de Varennes, cet instrument de recherche de plusieurs millions destiné à expérimenter une nouvelle source d'énergie non polluante et non dangereuse.

Dans son numéro de lundi, *La Presse* affirmait que le « tokamak agonisait dans l'indifférence ». Voilà que l'on sonne le glas.

Selon Richard Bolton, directeur des relations externes pour le tokamak, cette décision, qui survient six mois plus tôt que prévu, suscite beaucoup de déception et de frus-

tration chez les scientifiques qui « espéraient, au moins, avoir le temps nécessaire de terminer leurs travaux sur la fusion thermonucléaire et de vérifier leurs données ». Le tokamak (appellation russe) est la chambre magnétique dans laquelle se font les expériences.

Le Centre canadien de fusion magnétique a fait savoir que deux des trois mandats qui lui avaient été confiés ne pouvaient se poursuivre. Après le retrait du financement du gouvernement fédéral en juin 1997, il s'était donné un délai de trois ans pour réorienter le programme de recherche en fusion vers des applications aux retombées plus directes.

Financement

Les démarches réalisées démontrent, selon lui, qu'il n'est pas possible d'obtenir de nouvelles sources de financement ni de trouver des partenaires permettant la poursuite du programme de recherche en fusion. De plus, les opportunités de valorisation des expertises n'ap-

paraissent pas viables à partir de ce constat.

Le CCFM estime que la seule avenue envisageable est « la diversification des activités qui pourra utiliser toutes ou une partie des ressources du centre ».

Dans un communiqué, le personnel scientifique et technique affirme qu'aucune « justification ne lui a été fournie concernant cet arrêt brutal ».

Il ajoute que les « équipements requis pour compléter la démonstration scientifique étaient déjà achetés et opérationnels en majeure partie ». De juillet à la fin de l'année, les expériences devaient se poursuivre. « Cette dernière phase, selon M. Bolton, de-

vait être l'aboutissement des nombreuses années de planification. »

L'équipe scientifique considère que les résultats sont maintenant incomplets et « inutilisables pour les autres grands laboratoires ». Avec cette improvisation de dernière minute, elle dit perdre « beaucoup plus que six mois d'expérience ». Le personnel précise qu'il « avait pourtant été convenu d'éviter ce gaspillage ».

L'aventure du tokamak de Varennes aura coûté plus de 170 millions. « Ce qui est regrettable, c'est la dilapidation du patrimoine technologique », déclarait récemment à *La Presse* Réal Décoste, directeur de l'exploitation.

Revenu Canada met le grappin sur un faux fiscaliste

MARC THIBODEAU

Un faux fiscaliste de Saint-Hyacinthe, qui avait permis en cinq ans à une centaine de ses clients de priver le fisc canadien de 150 000 \$, a été condamné hier au palais de justice de Saint-Hyacinthe à payer une amende équivalente par le juge Denis Robert, de la Cour du Québec.

Selon les enquêteurs de Revenu Canada, Aldor Baron offrait à ses clients la possibilité de réduire leur niveau d'imposition en inscrivant sur leur déclaration de revenus des pertes réalisées par de fausses entreprises. Afin de justifier ces pertes, il préparait de faux documents tels que des états de revenus et de dépenses, des baux, des contrats.

Selon le procureur de la Couronne, Gilles Villeneuve, Baron faisait du recrutement dans un bar de Saint-Hyacinthe en se présentant comme un fiscaliste, un comptable ou un ancien représentant du ministère du Revenu.

L'homme de 63 ans, qui a reconnu sa culpabilité en mars dernier, recevait en argent liquide de ses clients une partie de la somme déduite illégalement. Entre 1991 et 1995, Baron aurait ainsi déduit des fausses pertes de près d'un million de dollars pour près d'une centaine de clients.

Revenu Canada avait déjà réclamé au faussaire 120 000 \$, qui représenterait la somme reçue de ses clients durant cette période. L'avocat de Baron, Robert Jodoin, a précisé que le sexagénaire avait récemment fait faillite et qu'il ne pourrait pas rembourser cette somme. Il est très peu probable, a indiqué M. Jodoin, qu'il puisse éventuellement payer l'amende imposée hier.

Baron dispose d'un délai de trois mois pour le faire. Dans le cas contraire, il devra purger six mois de prison.

Aucune accusation n'a été déposée contre les clients de Baron. Selon Revenu Canada, ils ignoraient tous que le stratagème utilisé par leur « fiscaliste » était illégal.

Un commentaire accueilli par un sceptique haussement de sourcils hier par Baron. M. Jodoin dit être convaincu pour sa part que la majorité des clients devaient être bien au courant de ce qui se passait.

« N'importe quelle personne sensée conclurait qu'il y avait quelque chose d'anormal dans le fait de déduire des pertes d'entreprises avec lesquelles ils n'avaient aucun lien », a-t-il indiqué.

Selon M. Villeneuve, tous les clients sont néanmoins punis puisque Revenu Canada les a obligés à rembourser les sommes économisées en raison de la déclaration des fausses pertes.

Ils perdent en plus l'argent qu'ils avaient versé directement à Baron, dit-il.



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Attention aux canetons

Ce panneau inusité, installé à Candiac aux limites de La Prairie, invite les automobilistes à ralentir au cas où des canetons imprudents s'aventureraient sur le boulevard Marie-Victorin pour se rendre au fleuve. L'idée est de Gunter Weiss, président de l'usine Précimold, spécialisée dans la fabrication de moules d'acier et de morceaux de plastique, comme quoi il y a des entrepreneurs qui ne pensent pas seulement aux profits, mais aussi à la protection de la faune ailée. M. Weiss a aménagé un étang sur les terrains de l'usine pour les attirer. Le problème, c'est que les petits veulent prendre la route un peu trop vite. La mort de quelques-uns d'entre eux a incité M. Weiss à installer ces deux panneaux originaux. Sur les terrains de l'usine, il y a aussi des cabanes d'oiseaux et bientôt des fleurs. Les 70 employés sont en agréable compagnie.

Des combats extrêmes à Kahnawake avant la fin du mois de mai ?

MARC THIBODEAU

Le promoteur des combats extrêmes qui devaient se tenir à Kahnawake il y a quelques semaines espère toujours procéder avant la fin du mois de mai, même si aucune date définitive n'a encore été fixée.

« Les discussions concernant les règlements vont bien », a indiqué Mike Thomas, président de l'International Fighting Championship, qui avait accepté de reporter les combats à la demande de la commission athlétique de Kahnawake.

Le président de l'organisme, Alwyn Morris, avait alors expliqué qu'il fallait

« clarifier certains points réglementaires » avec le promoteur et la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ), chargée de chapeauter les sports de contact dans la province.

M. Thomas, qui avait déjà accepté d'interdire les coups de coude au visage et les coups derrière la tête, s'est résolu depuis ce temps à interdire également les « coups de bélier ». Il dit aussi avoir réalisé d'autres modifications qu'il refuse de préciser.

Ces compromis, dit-il, devraient permettre la tenue des combats, qui constituent, selon lui, un croisement entre le kick-boxing, le jiu jitsu et la boxe.

La commission athlétique de Kahnawake et la RACJ, qui poursuivent leurs discussions, demeurent pour leur part des plus discrètes.

Le président de la commission, Alwyn Morris, s'est contenté de dire cette semaine que les pourparlers progressaient rondement. « Nous en sommes au dernier stade », a-t-il déclaré.

Le président de la RACJ, Ghislain Laflamme, refuse pour sa part d'accorder une entrevue à ce sujet.

« Il est lié pas son engagement de ne rien dire tant que les négociations ne sont pas terminées », a indiqué hier une porte-parole de l'organisme.

ARTICLES DE SPORT PLAY IT AGAIN présente LA FOLIE DE MAI !

PATINS À ROUES ALIGNÉES
X.E. 3.1 Roulement ABEC 1
Roues 72 mm

OXYGEN
SOLDE **99⁹⁹\$**
SEULEMENT
Ord. 169,99 \$

BAUER
V-3 Roulement ABEC 1
Roues 72 mm
Solde **69⁹⁹\$** Ord. 149⁹⁹\$

LOCATION DE PATINS À ROUES ALIGNÉES

NOUS VENDONS ÉGALEMENT
CCM • ULTRA WHEELS • ROLLER BLADE
NOUS ACCEPTONS LES ÉCHANGES

ARTICLES DE SPORT
PLAY IT AGAIN SPORTS
3838, BOUL. TASCHEREAU
Greenfield Park 923-1023
2100, DÉCARIE, N-D-G 484-5150
2973, ST-CHARLES, Kirkland 697-1079

SOLDE DE FERMETURE
Après 18 ans
4 DERNIÈRES SEMAINES
5 500 paires de souliers pour femmes des plus grands
manufacturiers de chaussures. Venez tôt pour un meilleur choix.

Toujours jusqu'à 80% de rabais Des prix aussi bas, vous n'en avez jamais vus, le déplacement en vaut la peine.

Aussi une grande sélection de 2 000 sacs à main importés, portefeuilles et valises.

DOLLARD SHOES
Hrs : lun.-mer., 9 h 30 à 18 h; jeu.-ven., 9 h 30 à 21 h; sam., 9 h 30 à 17 h
4880, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux, 421-3205

loto-québec

Tirage du
98-05-13

4 15 23 30 35 49

Numéro complémentaire: 41

GAGNANTS

6/6	2	995 702,30 \$
5/6+	6	99 570,20 \$
5/6	197	2 426,00 \$
4/6	12 636	72,50 \$
3/6	235 160	10,00 \$

Ventes totales: 14 076 465 \$

Prochain gros lot (appr.): 2 200 000 \$

Tirage du
98-05-13

6 11 18 32 35 38

Numéro complémentaire: 30

GAGNANTS

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	12	500,00 \$
4/6	824	50,00 \$
3/6	15 310	5,00 \$

Ventes totales: 476 732,50 \$

Tirage du 98-05-14

2 5 13 17 22
24 26 28 32 35
39 48 49 50 54
55 59 63 67 69

Tirage du
98-05-14

3 4
385 1867

Tirage du
98-05-13

NUMÉRO: 207124

Tirage du
98-05-14

NUMÉRO 754358

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Québec invité à reconnaître les conjoints de même sexe

PAUL ROY

Une coalition québécoise formée de groupes de gais, de lesbiennes et de sympathisants presse le gouvernement du Parti québécois de « respecter ses engagements concernant la reconnaissance des conjoints et conjoints de même sexe ».

Dans une lettre datée du 12 mai, la Coalition pour la reconnaissance des conjoints et conjoints de même sexe demande au premier ministre Lucien Bouchard une rencontre pour lui exposer ses préoccupations et lui faire part de l'urgence d'agir.

Rappelant que le programme du PQ comprend des engagements envers les conjoints de même sexe, que « les sondages d'opinion » sont très largement favorables » à leur reconnaissance et que « les tribunaux donnent de plus en plus raison aux requérants dans les causes

concernant les droits des homosexuels », le porte-parole de la coalition, Laurent McCutcheon, demande à M. Bouchard : « Peut-on encore tolérer que les lois québécoises contreviennent à la Charte des droits et libertés de la personne ? »

La Charte prohibe en effet toute forme de discrimination sur la base de l'orientation sexuelle. Quant au programme du PQ, il mentionne que les conjoints de même sexe doivent bénéficier d'une protection comparable à celle des unions de fait hétérosexuelles.

Représentant le Conseil central de Montréal de la CSN au sein de la coalition, Manon Perron a d'ailleurs précisé que cette reconnaissance des conjoints de même sexe allait être une des revendications principales des prochaines négociations dans le secteur public. « Toutes les centrales s'entendent là-dessus », signale-t-elle.

Présentement, les employés du Casino de Montréal seraient les seuls employés de l'État bénéficiant de cette reconnaissance.

Si le gouvernement accédait à la demande de la coalition, les conjoints de même sexe bénéficieraient d'avantages relatifs aux régimes d'assurance (automobile, maladie, etc.), d'assistance (aide sociale, aide juridique, prêts et bourses, etc.) de même qu'au régime fiscal.

Dans sa lettre au premier ministre, M. McCutcheon écrit que « si le Québec a été longtemps cité comme étant à l'avant-garde dans la défense des droits, il perd continuellement du terrain ».

« À titre d'exemple, les gouvernements du Canada, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest accordent des droits aux conjoints de même sexe de leurs employés. »

La coalition, qui regroupe des organisations gaies et lesbiennes, des centrales syndicales, la Fédération des femmes du Québec et la Ligue des droits et libertés, demande donc que les amendements législatifs soient apportés d'ici la fin de la présente session de l'Assemblée nationale.

L'Orage rouvre ses portes

PAUL ROY

Après deux mois et demi d'inactivité, le club échangiste L'Orage rouvre ses portes ce soir. Elles étaient demeurées fermées à la suite d'une descente policière qui s'était soldée par 46 arrestations, le 1er mars dernier.

« Il n'y a rien d'illégal à reprendre les opérations; aucune loi n'interdit d'échanger sexuellement, au gré de ses émotions et de ses sentiments », a précisé hier l'avocat Robert La Haye, qui défend les deux copropriétaires de L'Orage, accusés d'avoir tenu une maison de débauche.

Ils ont plaidé non coupables, tout comme la quarantaine de clients accusés de s'être trouvés dans un lieu de débauche.

Pourquoi avoir fermé durant deux mois et demi si tout ce qui s'y passe est légal? Pour permettre aux gens de contacter leurs avocats et aux proprios de reprendre leur souffle, de repenser à la situation et de procéder à des rénovations, répond Me La Haye. « Pas parce que la police a fait une descente. »

L'Orage est situé au sous-sol et au rez-de-chaussée d'un immeuble de la rue Saint-Dominique. À l'étage supérieur, se trouve l'appartement personnel de Jean-Paul Labaye, copropriétaire du club.

Les couples échangistes — L'Orage compterait 330 membres — se rencontrent et échantonnent verbalement devant un verre aux étages inférieurs. Les échanges plus approfondis — sexuels, si vous préférez — se déroulent en d'autres lieux... ou à l'appartement de M. Labaye, au deuxième étage.

« Ils peuvent venir chez moi s'ils le désirent et si je le désire », confirme M. Labaye. Celui-ci précise qu'il peut se trouver jusqu'à une cinquantaine de personnes à la fois, à faire l'amour ou à regarder d'autres le faire, dans son appartement.

— Est-ce qu'ils vous payent ?

— Mes amis ne payent pas. Est-ce que les vôtres payent pour aller chez vous ?

— Non, mais ils ne viennent pas à 50 deux fois par semaine...

— Chez moi non plus. Des fois, il peut y avoir trois ou quatre personnes.

Seuls les couples peuvent devenir membres de L'Orage; il en coûte 200 \$ par couple. Mais des soirées sont aussi organisées où des célibataires sont invités.

M. Labaye dit avoir reçu des appuis d'un peu partout au Canada et aux États-Unis et d'ailleurs loin que la Belgique et le Portugal, depuis la descente policière. La NASCA (National Association of Swinging Couples of America), forte de ses 35 000 membres, lui a même proposé son aide.

Ce « support moral » était bienvenu, signale M. Labaye. « On avait besoin de croire qu'on n'était pas des gens anormaux. »

Chanteur-compositeur à ses heures, M. Labaye a enregistré ces dernières semaines un *single* intitulé... *L'Orage*. Le disque devrait être chez les disquaires la semaine prochaine.

Ça parle de quoi ? « Du parallèle entre le danger et l'excitation qu'il y a à se trouver au milieu de l'océan en plein orage. C'est comme quand on vient ici: on s'attend à ce qu'il y ait des émotions. »

Combien de membres L'Orage retrouvera-t-il ? M. Labaye n'en a pas la moindre idée. Ce qu'il sait, c'est que la descente du 1er mars en a effrayé certains jusqu'à leur faire déchirer leur carte. Mais, affirme-t-il, elle en a renforcé d'autres dans leurs convictions échangistes.

Pour Me La Haye, cette affaire ne concerne ni le gouvernement ni la police. Il souligne qu'en vertu de la Constitution canadienne, les individus ont droit à la liberté d'association, de pensée, d'expression, de circulation et au respect de leur vie privée.

Rappelant que « la pluralité des partenaires n'a jamais été un crime », il demande : « Qui sommes-nous pour juger de la moralité des autres ? »

EpiPen à nouveau en pharmacie

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La plupart des pharmacies commenceront à recevoir de nouvelles doses d'EpiPen aujourd'hui, mais la version pour enfants de ce médicament antiallergique pourrait prendre jusqu'à trois semaines pour atteindre les tablettes, a appris *La Presse* hier.

« On a reçu au moins 1200 unités aujourd'hui et peut-être même 300 de plus, a indiqué Richard Mayrand, vice-président aux activités professionnelles chez le Groupe Jean Coutu. Plus de la moitié ont déjà été envoyées et devraient entrer dans les succursales demain matin (aujourd'hui). »

L'EpiPen est le seul médicament ne nécessitant pas d'injection parmi ceux utilisés pour traiter les crises

aiguës d'allergie. Les problèmes d'approvisionnement remontent au week-end dernier, quand le distributeur canadien Allerex a rappelé les unités faisant partie des lots 7C6214 et 7C6279, parce que certaines fuyaient et ne délivraient pas la dose requise.

Chez Pharmaprix, on a également reçu hier de nouvelles unités d'EpiPen, après avoir été en rupture de stock pendant quelques jours. « Dès que nos succursales reçoivent des unités, le personnel appelle les clients habituels pour leur dire de venir échanger leur produit s'il fait partie des lots défectueux », a déclaré le vice-président aux affaires professionnelles, Jacques Nadeau.

Mauvaise nouvelle, toutefois, il semble que les nouvelles unités d'EpiPen pour enfants (EpiPen

Jr), dont les lots 7C5238Jr et 7C5376Jr ont également été rappelés, ne seront pas disponibles au milieu de la semaine prochaine, comme on le prévoyait il y a quelques jours.

« Mon acheteur m'a dit qu'apparemment l'EpiPen Jr ne serait pas disponible avant trois semaines », a dit Annie Lalonde, porte-parole de Medis, un grossiste qui approvisionne Uniprix, Essaim et plusieurs maisons indépendantes.

Chez Jean Coutu, on se disait pourtant confiant. « Jusqu'à présent, tout se passe comme Allerex nous l'avait dit, a noté Richard Mayrand. On devait avoir les unités pour adultes mercredi ou jeudi et on les a eues hier matin. On espère toujours avoir les unités pour enfants au milieu de la semaine prochaine. »

Arrêt des procédures contre Manseau

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La Cour du Québec a ordonné mercredi l'arrêt du processus quant à la dernière accusation qui pesait sur l'activiste Yves Manseau pour son rôle dans le commando-bouffe de décembre dernier, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

Vendredi, la Couronne avait admis ne pas avoir de preuves suffisantes pour obtenir un verdict de culpabilité contre Manseau relativement à des accusations de vol, de complot pour vol et de tapage dans un lieu public, de même que pour deux accusations de méfait, toutes liées au raid contre le buffet de l'hôtel du boulevard René-Lévesque.

En même temps, la Couronne avait reconnu que les droits de M. Manseau avaient été bafoués, puisque le juge René Déry, de la cour municipale, ne lui avait pas permis

d'être entendu lors de son enquête sur cautionnement, le 5 décembre.

Ne restait donc plus qu'une accusation d'attroupement illégal, qui avait été ajoutée après que M. Manseau eut recouvré sa liberté, à la mi-décembre. Le juge Jean-Pierre Bessette a arrêté le processus, même si la Couronne affirmait que dans ce cas, tout avait été fait dans la légalité.

Pour M. Manseau, toute cette affaire est un bon exemple de l'habitude de la police « de faire déposer des accusations sans fondement contre des gens défavorisés ».

Il a d'ailleurs l'intention de poursuivre la police devant les tribunaux civils. « Quand on va avoir gagné le dossier du 5 février, peut-être qu'on pourra mettre tout ça ensemble et obtenir un bon règlement à l'amiable », a-t-il dit.

Il y a de l'économie dans l'air!

Alkyde pour plancher fini lustré 3,78L | int. / ext.

GRIS ARDOISE / DIAMANT

27,98\$

Rabais de 4\$
série 097

Email plastique 3,78L | int. / ext.

3,78L 946 mL
34,98\$ 12,98\$

Rabais de 9\$ série 017 Rabais jusqu'à 6\$ série 017

Corrostop antirouille 3,78L | ext.

BLANC / NOIR / ROUGE

27,99\$

Rabais de 8\$
série 631

DU 13 AVRIL AU 14 AOÛT 1998

CROWN
DIAMOND
ON FAIT PARTIE DU DÉCOR

TOUT POUR CHANGER D'AIR

2629937



Tout se trouve, tout se vend.

Les petites annonces

La Presse

285-7111

Laval / Laurentides / Lanaudière

Le jeune Yannick Boukala-Lacombe aurait dû être transféré à l'hôpital

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'expert du coroner à l'enquête publique qui se tient à Laval sur le suicide de Yannick Boukala-Lacombe croit que le rôle de consultant psychiatrique dans un centre d'accueil pour adolescents en difficulté ne doit pas se limiter à des visites ponctuelles.

Le Dr Patricia Garel, psychiatre, explique dans ses recommandations qu'elle a lues, hier, devant la coroner Anne-Marie David, que les services de santé des centres jeunesse, assurés par des infirmières et des médecins omnipraticiens, devaient être intégrés à l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement et servir de relais et de plaque tournante entre les milieux psychosociaux et médicaux.

Yannick Boukala-Lacombe, 16 ans, a réussi à s'enlever la vie à sa deuxième tentative de suicide alors qu'il était gardé au centre jeunesse Laval, connu aussi sous le nom de centre Cartier. Il avait été sauvé par un intervenant, le vendredi 28 novembre 1997, mais en début de soirée le lundi suivant, il a déjoué ses surveillants en se pendant avec ses lacets de souliers de course dans sa minuscule chambre.

Au lieu de l'envoyer à l'hôpital après sa tentative ratée, on l'a gardé au centre d'accueil. Le Dr Garel est convaincu qu'une évaluation en milieu hospitalier s'imposait.

Il n'y avait pas de psychiatre au centre, ce qui est toujours le cas, et même si Yannick connaissait certains problèmes depuis des mois, il n'a jamais été vu par un psychiatre durant son séjour à cet endroit.

Le Dr Garel, qui a assisté à la très grande majorité des audiences du coroner David, dit que Yannick présentait l'image d'un enfant aux prises avec une détresse psychologique significative. Durant toute sa jeunesse, il a été trimballé de gauche à droite à la suite du divorce de ses parents et il a subi des sévices de son père qui était sous les soins de médecins.

Yannick a commencé à avoir des problèmes de comportement au centre jeunesse Laval dès son arrivée. Le Dr Garel croit que dès l'apparition de « dépression » de façon répétitive en septembre, une consultation auprès d'un psychiatre aurait dû être demandée.

Comme tous les autres témoins qui ont connu cet adolescent, la spécialiste est convaincue que Yannick était un enfant intelligent, présentant une vulnérabilité certaine, et avait des troubles de comportement.

Elle dit aussi que la fermeture du dossier de la direction de la protection de la jeunesse devant le refus du père de Yannick de signer des mesures volontaires est pour le moins discutable.

Michel Otis n'avait pas le profil d'un homme violent

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le psychiatre Serge Gauthier a affirmé hier que Michel Otis, accusé du meurtre non prémédité de Kristina Blain-Dufour, n'avait pas le profil d'un homme violent et qu'il avait des difficultés de contact avec la réalité. La petite Kristina, 35 mois, a été trouvée sans vie, le 25 juillet dernier, près d'un chalet appartenant au père de l'accusé, à Saint-Colomban.

Le Dr Gauthier, qui témoignait pour le compte de la défense devant la juge Ginette Piché, de la Cour supérieure, a précisé qu'il était allé rencontrer Otis à la demande de son avocat, Pierre Léger, afin de l'évaluer. Selon le spécialiste, Otis a un comportement étrange et anxieux.

En contre-interrogatoire, le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Boyer, lui a demandé s'il avait validé les informations que lui avait transmises Otis et le spécialiste a répondu non.

Quand le Dr Gauthier est allé voir l'accusé en détention, il n'avait avec lui aucun document pertinent à cette cause et ne savait rien du passé d'Otis avec Isabelle Blain et sa soeur Chantal. Isabelle Blain, la mère de Kristina, est aussi accusée du meurtre de sa fille.

Dans son témoignage, le psychiatre a souligné qu'Otis pouvait réagir au stress en devenant violent. Me Boyer lui a demandé si les pleurs et les cris d'un enfant pouvaient le faire réagir. Il a répondu par l'affirmative, tout en précisant que la gentillesse de l'accusé envers les enfants allait l'emporter.

Le Dr Gauthier avait apporté avec lui des statistiques sur le nombre de femmes qui assassinent leurs enfants. Mais il n'avait rien sur les statistiques concernant les hommes.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

Cosmodôme : Laval signe aujourd'hui

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Attendue depuis mars 1997, la fameuse entente faisant passer la propriété du Cosmodôme, immeuble compris, à la Ville de Laval avec l'appui financier du gouvernement provincial, est enfin finalisée.

En effet, les membres du conseil municipal de Laval sont convoqués pour 12 h 30 aujourd'hui en

assemblée extraordinaire pour entériner toutes les ententes, comprenant la signature par la Ville d'un billet promissoire en faveur de la Banque Nationale du Canada.

Les élus devront voter une proposition autorisant la signature de l'entente entre Laval et U.S. Space Camp Foundation relative à la cession de la licence quant à l'exploitation du Camp spatial et d'un musée de l'espace.

Ils devront aussi autoriser la signature d'une entente entre Laval et le ministère d'État à la Métropole relative à une subvention

de 2,5 millions, la signature d'un acte de transfert d'immeuble entre Camp Spatial Canada et la Ville et un contrat de vente d'éléments d'actif entre Camp Spatial et la Ville relativement aux biens meubles de Camp Spatial Canada pour une somme symbolique de 1 \$.

Lors d'une conférence de presse très médiatisée en mars 1997, annonçant le sauvetage du Cosmodôme qui a pris du temps à se réaliser, le ministre Serge Ménard, alors ministre d'État à la Métropole, avait déclaré que le gouvernement provincial accorderait une subvention de 2,5 millions à Laval

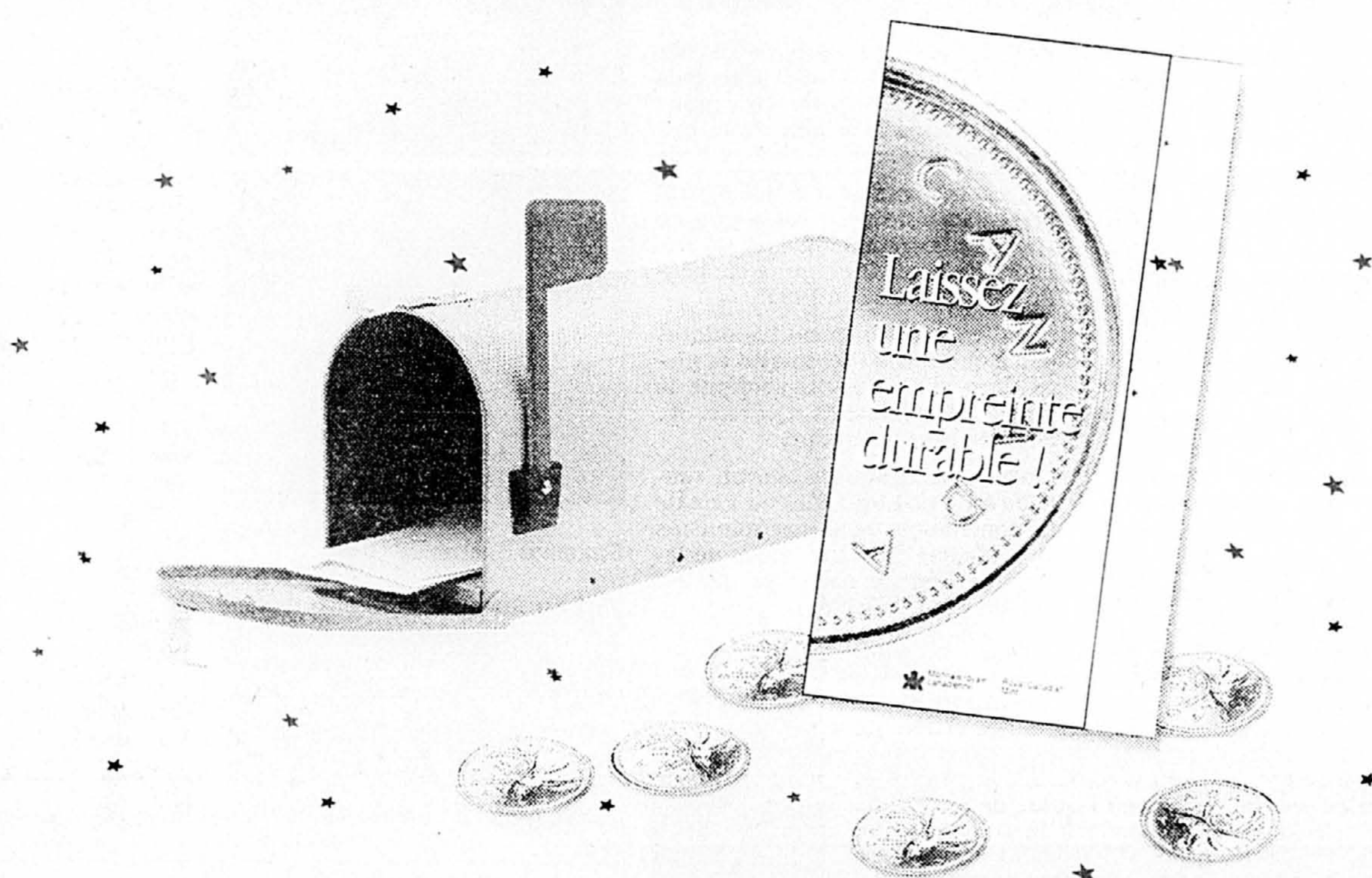
si elle recevait un montant équivalent de la part de commanditaires privés.

Avec cette entente maintenant concrétisée, ou presque, une vaste campagne publicitaire sera bientôt entreprise afin de faire connaître davantage le Cosmodôme qui est pour les adversaires de l'administration du maire Gilles Vaillancourt un éléphant blanc.

La Presse a voulu en connaître davantage sur l'entente finalement intervenue hier, mais il a été impossible de joindre aucun porte-parole de l'administration Vaillancourt.

Célébrez le nouveau millénaire en dessinant des pièces de 25 ¢ !

Vous voulez passer à l'histoire ?



Alors, regardez dans votre boîte à lettres.

Votre bulletin de participation au concours « Faites Centsation ! » est dans le courrier.

Votre bulletin de participation officiel au concours « Faites Centsation ! » de la Monnaie royale canadienne vous parviendra incessamment. C'est une occasion incomparable de laisser une empreinte durable en dessinant les pièces de 25 ¢ qui seront mises en circulation au Canada en 1999 et en l'an 2000.

Si votre dessin est choisi, il sera frappé, avec vos initiales sur une pièce de 25 ¢ qui sera monnaie courante au Canada et passera entre les mains de millions de gens. De plus, vous recevrez un cadeau personnalisé de la Monnaie royale canadienne.

Vous n'êtes pas un artiste professionnel, dites-vous ? Peu importe. Ce qui compte, ce sont vos idées et non la qualité artistique de vos croquis. Vos possibilités sont donc illimitées !

Célébrez le nouveau millénaire par la magie des pièces de monnaie, comme l'ont été tant de grands moments de l'histoire. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous appeler, sans frais, au 1 800 671-2327, ou visitez notre site Internet, au www.centsation.com.

Faites
Centsation!
Concours de dessin
de pièces de monnaie

Le passé à l'esprit. L'avenir en tête.



Monnaie royale
canadienne

Royal Canadian
Mint

Le concours est ouvert à toutes les personnes qui demeurent au Canada. Vingt-quatre (24) dessins seront sélectionnés par un jury d'étudiants en beaux-arts choisis par la Monnaie royale canadienne (MRC). Les dessins seront frappés sur douze (12) pièces commémoratives de 25 ¢ qui seront mises en circulation en 1999 et sur douze (12) pièces commémoratives de 25 ¢ qui seront mises en circulation en l'an 2000. Les initiales de la personne dont le dessin aura été choisi seront gravées sur chaque pièce. Chaque personne dont le dessin aura été choisi recevra de plus un cadeau personnalisé. Aucun prix en espèces ne sera attribué. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation reçus avant les dates limites de participation. Le concours pour les pièces de 1999 débute le 27 avril 1998 et se termine à minuit le 31 août 1998. Le concours pour les pièces de l'an 2000 débute le 27 avril 1998 et se termine à minuit le 30 juin 1999. Les noms des personnes gagnantes seront annoncés lors de la mise en circulation de la pièce portant leur dessin. Aucun achat n'est nécessaire pour participer. Les dessins doivent être soumis à l'encre noire ou au crayon noir sur les formules de participation, ou encore sur une feuille de papier blanc de 8,5 po x 11 po, sur laquelle on aura tracé un cercle de 20 cm de diamètre. Inscrire au verso une brève description de chaque dessin ainsi que ses nom, adresse domiciliaire et numéro de téléphone. Poster à Concours - Faites Centsation! - à la Monnaie royale canadienne, C.P. 9060, succ. L. Ottawa (Ontario) K1G 3T8. Pour recevoir le texte complet des règlements du concours, faire parvenir une enveloppe affranchie à son nom et adresse à la Monnaie royale canadienne, à l'adresse ci-dessus. Les règlements du concours sont susceptibles de changer sans préavis, afin de se conformer à toute loi ou entente régissant la Monnaie royale canadienne. Ce concours est soumis à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables.

Pour des renseignements additionnels, composez sans frais le 1 800 671-2327

Politique

Liza Frulla confirme son départ

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Après avoir refusé le poste de leader parlementaire qui lui a offert son chef Jean Charest, la députée libérale de Marguerite-Bourgeois, Liza Frulla, a décidé de quitter la vie politique pour une nouvelle carrière à la télévision de Radio-Canada.

« Quand j'ai parlé à Jean Charest, a-t-elle affirmé hier matin, je me suis désistée du poste de leader par intérim tout simplement parce que je n'étais pas certaine d'être de la prochaine campagne électorale et de faire partie de l'équipe. »

Mme Frulla a été élue pour la première fois en 1989. Le 11 octobre de la même année, le premier ministre d'alors Robert Bourassa l'a nommée ministre des Communications et, un an plus tard, au poste

des Affaires culturelles. Le 11 janvier 1994, elle se voyait confier la responsabilité de la Francophonie.

Issue du milieu de l'information, plus précisément de la radio montrealaise, et du secteur des relations publiques, Mme Frulla a toujours été considérée comme une candidate éventuelle à la direction du PQ dès qu'elle est arrivée à Québec. On l'a aussi souvent vue comme une candidate éventuelle à la mairie de Montréal.



Liza Frulla

Daniel Johnson.

« Puisque le bateau libéral va bien puisqu'il flotte, a-t-elle précisé, que j'étais là quand il tanguait, que ça allait mal, moi, je peux me permettre de prendre du recul. Après neuf années de vie politique, j'ai besoin d'oxygène. »

La députée qui a occupé ce qu'elle décrit elle-même comme un

siège sûr de l'Ouest de Montréal, a indiqué qu'elle n'avait pas l'intention « de s'asseoir sur cette sécurité ». Moi, a-t-elle précisé, je veux être l'exception qui infirme, si l'on veut, la règle, dans le sens que je me sens comme un tempête tropicale. Il faut que j'aille en mer pour me ressourcer, pour peut-être revenir plus forte.

« Je me sens d'autant plus confortable de le faire, a indiqué Mme Frulla, que là tout va bien et que le pouvoir pour les libéraux est fort probable. »

Pour l'instant, Mme Frulla n'a pas voulu en dire davantage sur ses projets à Radio-Canada. « Je suis présentement en négociation, a-t-elle dit, et ça va venir un peu plus tard. »

« J'ai le goût de rentrer chez les gens dans leur salon, a-t-elle conclu, mais d'une façon différente. »

EN BREF

Maintenant l'emploi!

■ Maintenant qu'il a un bon contrôle sur ses politiques de main-d'oeuvre, le Québec va devoir performer et créer plus d'emplois, a convenu hier le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard. « Nous détenons maintenant assez de moyens pour agir de manière cohérente et ordonnée. La balle est dans notre camp et nous serons jugés aux résultats », a dit M. Bouchard devant les 500 membres de la Commission des partenaires du marché du travail. La ministre de l'Emploi, Louise Harel, qui accompagnait M. Bouchard à cette rencontre sur la main-d'oeuvre, a confirmé que le plan d'action annuel contre le chômage était en préparation. « Il va comprendre des objectifs de résultats, notamment à l'égard des jeunes, des entreprises et des chefs de familles monoparentales », a dit Mme Harel. Par exemple, des objectifs seront fixés pour combler les postes vacants au sein des entreprises. « Juste faire en sorte que tous les emplois vacants soient comblés créerait environ 38 000 postes. C'est un pour cent de chômage de moins », a noté la ministre de l'Emploi.

Victoria réclame plus de pouvoirs

■ Le gouvernement de la Colombie-Britannique a déposé hier une résolution sur l'unité nationale dans laquelle elle revendique plus de pouvoirs pour les provinces. La résolution demande aux députés d'appuyer les sept principes de la déclaration de Calgary, signée par les neuf premiers ministres du Canada anglais en septembre dernier. La déclaration reconnaît le « caractère unique » du Québec, mais stipule en même temps que toutes les provinces sont égales. La résolution de la Colombie-Britannique comporte aussi trois autres points: les provinces devraient obtenir plus de pouvoirs dans les domaines importants pour elles, comme les pêches pour la Colombie-Britannique, les normes nationales de services de santé devraient être établies conjointement par Ottawa et les provinces, et toutes les provinces devraient toucher le même financement — au prorata de leur population — pour la santé, l'éducation et les programmes sociaux.

Dion juge «explicable» le cas Levine

Presse Canadienne
OTTAWA

Stéphane Dion a soutenu hier que les réactions extrêmement défavorables à l'égard de l'embauche de David Levine, un ex-candidat péquiste, à la tête du nouvel hôpital amalgamé d'Ottawa sont tout à fait « explicables ».

« C'est déplorable mais c'est explicable », a affirmé le ministre des Affaires intergouvernementales, à sa sortie des Communions.

« Une sécession est un grand traumatisme et on ne peut pas demander aux gens de ne pas penser de temps en temps que leur pays est en danger. »

Le ministre Dion soutient qu'il est attristé par ce genre de réactions. « Il est visible que ce candidat est très compétent et on ne peut pas se priver de talents au Canada. »

Des députés de tous les partis s'unissent pour réhabiliter la mémoire de Louis Riel

JULES RICHER
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Des députés des cinq partis des Communes ont décidé d'unir leurs efforts afin de présenter un projet de loi destiné à réhabiliter la mémoire du leader métis Louis Riel.

C'est la première fois que des représentants de tous les partis en viennent à s'entendre sur la mémoire de Louis Riel, qui a été pendu dans l'infamie en 1885.

« C'est un événement historique, parce que Louis Riel mérite sa place dans l'histoire », a souligné le député libéral Denis Coderre, un des membres du groupe.

Outre sa réhabilitation, on souhaite faire de Louis Riel un Père de la Confédération, pour son rôle dans la fondation du Manitoba, et déclarer une journée nationale en son honneur (le 15 juillet).

Pour l'instant, il s'agit d'une initiative personnelle de la part des cinq députés. Ceux-ci tenteront



Suzanne Tremblay

d'ici au mois de juin, au moment où sera présenté le projet de loi, de convaincre les leaders de leurs partis respectifs d'appuyer leur travail.

C'est la députée bloquiste Suzanne Tremblay qui a ouvert le bal l'année dernière en présentant son propre projet de loi sur Louis Riel.

Le comité organisateur remercie tous les élèves qui ont participé au concours de dessins Edphy-La Presse dans le cadre de la Semaine de l'éducation physique CECM 1998. Les gagnants ont été félicités par M. Michel Pallascio, président de la CECM et M. Luc Dubois, président de Edphy International.



VENTE DE PIANOS

YOUNG@CHANG **JUSQU'À 40% DE RABAIS**

PIANOS D'OCCASION À PRIX AVANTAGEUX

WILLIS.....	950 \$
APT.....	1350 \$
YAMAHA.....	2650 \$
BALDWIN.....	2550 \$
HEINTZMAN.....	1950 \$
ARCHAMBAULT (état neuf).....	2450 \$
LESAGE.....	1850 \$

À QUEUE

STEINWAY.....	13500 \$
YAMAHA.....	6450 \$
WEBER.....	9950 \$

PIANO À QUEUE NEUF à partir de **8495\$**

PIANOS NEUFS à partir de **2995\$**

FINANCEMENT DISPONIBLE ACCORDÉMENT GRATUIT

TRANSPORT INCLUS, TAXES EN SUS

Robert Bouthillier Musique

3338, rue Bélair
Montréal (Québec)
H2A 2A4 Tél.: 722-8741

OUVERT DIMANCHE 10 h à 16 h

BENIX & CO. IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ

OUVERT AUJOURD'HUI VENDREDI 10 h - 21 h **OUVERT LUNDI JOUR FÉRIÉ 10 h - 18 h**

GRAND SOLDE D'ENTREPOT DE LA FÊTE DE DOLLAR

4 JOURS SEULEMENT! ÉCONOMISEZ 80% JUSQU'À

Ca n'arrive qu'une fois par année! 4 jours seulement! Vendredi • Samedi • Dimanche • Lundi jour férié

POUR LA CUISINE

Batterie Milano 10 pièces Acier inox 18 / 10 **249,99 \$** Cour. 499,99 \$

Ustensiles à compléter de en acier inox lourd **1,99 \$** Cour. jusqu'à 14,99 \$

Étagère à épices rotative 16 bouteilles **7,99 \$** Cour. 17,99 \$

Casseroles en acier inox 18 / 10 pour pâtes, 4 pièces **59,99 \$** Cour. 149,99 \$

POUR L'ÉTÉ

Verres en acrylique à motif fruit **1,99 \$** Cour. jusqu'à 6,99 \$

Panier à pique-nique avec service pour 4 **12,99 \$** Cour. 59,99 \$

ACHÉTEZ DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR ET ÉCONOMISEZ!

JUSQU'À 80% DE RABAIS

BENIX & CO.

POUR LA TABLE

Verres sur pied fabriqués en Italie Ens. de 4 **12,99 \$** Cour. 49,99 \$

Service de vaisselle 20 pièces Service pour 4 **17,99 \$** Cour. 59,99 \$

Service en fine porcelaine 47 pièces Service pour 6 **49,99 \$** Cour. 199,99 \$

Coutellerie fabriquée en Italie Service complet pour 12 **129,99 \$** Cour. 299,99 \$

RASSEZ À L'UN DE NOS 2 MÉGA-ENTREPÔTS! DEUX IMMENSES MAGASINS REMPLIS D'AUBAINES!

BENIX & CO. IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ

7335, BOUL. DÉCARIE angle Jean-Talon, face à la station Namur

3213, AUTOROUTE 440 Chomedey, en face du Carrefour Laval, à côté de Yellow Plus

Lundi-mercredi 10 h - 18 h, Jeudi-vendredi 10 h - 21 h, Samedi 9 h - 17 h, Dimanche 10 h - 17 h

Faites vite pour profiter du meilleur choix. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

BLITZ DU PRINTEMPS CHRYSLER

GRATUIT! UNE MERCEDES-BENZ*

À L'ACHAT DE TOUT VÉHICULE CHRYSLER, LE 18 MAI 1998, DE 8 H À 16 H

*Échelle 1/18

GRAND CHEROKEE LAREDO 1998 4 portes 4 x 4 **3888\$*** Comptant 3 650 \$ Taxes en sus

MARCHEPIEDS MOPAR GRATUITS

• 26 E ensemble
• 6 cylindres
• 4 rapports
• Automatique
• Climatisé
• Verrouillage, lève-glace électriques et plus

*Location Clé d'or 36 mois, allocation de 61 200 km, 12 e du km excédentaire. Tous rabais Chrysler inclus.

FINANCEMENT 0% Jusqu'à 36 mois

SUR TOUS LES 97 EN STOCK

NEUFS ET DÉMONSTRATEURS OU RABAIS CHRYSLER

Téléphonez-nous pour de plus amples détails

694-8333 Mtl 990-0183

POINTE-CLAIRE CHRYSLER JEEP

«Une entreprise familiale dans une communauté de familles»

Adresse Internet: <http://www.ptc.clr.chrysler.com>

335, boul. Brunswick (face à Fairview)



TOYS "R" US

3 JOURS D'ÉCONOMIES!

Célébrez le long week-end avec des économies...le samedi 16 mai et le dimanche 17 mai seulement ! Jusqu'à épuisement des stocks !

★ ■ Il se peut que les articles ne soient pas tous disponibles dans tous les magasins. ■ ★

Article à tout casser du samedi 16 mai au matin



25% de rabais

Galooob
Poupées Spice Girls
Le choix dépend du magasin.
444219. Prix cour. 19,99 \$ ch.
Limite de 2 par client. Tant qu'il en reste !

14⁹⁷ chac.

10\$-15\$ de rabais



• **Nintendo 64**
978574. Prix cour. 199,99 \$. **189⁹⁷**

• **NBA Courtside N64**
814237. Prix cour. 69,99 \$. **59⁹⁷**

Midway
• **Quake N64**
807141. Prix cour. 84,99 \$. **69⁹⁷**

Wow!

40% de rabais



Couches jumbo Huggies ou Pampers
Prix courant 14,99 \$ chac.

Limite de 4

12⁹⁷ chac.

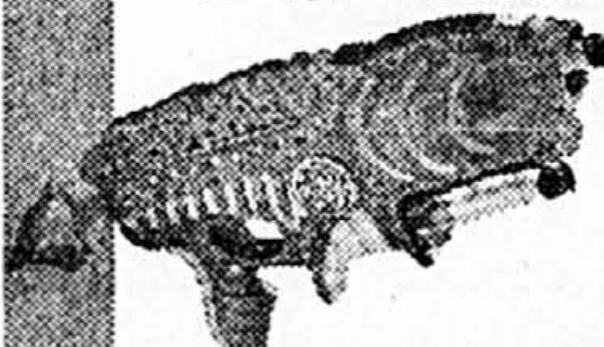


Huffy
Divers vélos 24 po ou 26 po Dominion
18 vitesses. Béquille incluse.
Assemblage gratuit. Des modèles d'homme, de dame, de garçon et de fille ne sont pas dans tous les magasins. Cour. 169,99 \$ ch.

129⁹⁷

70% de rabais

40% de rabais



Hasbro
Anguille électrique Max Force Nerf
389404.
Cour. 34,99 \$ **9⁹⁷**

Intex
Piscine bleu cristal 167 x 40 cm
622303. Prix courant 18,99 \$

10⁹⁷ chac.

15 \$ de rabais

Tyco
Elmo-Chatouille-Moi
392537. Prix courant 34,99 \$

19⁹⁷

10 \$ de rabais

World Sports
Patins à roulettes de jeune
Prix cour. 29,99 \$.

19⁹⁷

Protecteurs Pro Zone

19⁹⁷

25 \$ de rabais

Chariot Adventure
713422. Cour. 89,99 \$

64⁹⁷

20 \$ de rabais

Grand Coupe
709301.
Prix cour. 69,99 \$.

49⁹⁷

5\$ de rabais

Little Tikes
Cozy Coupe
797006. Prix cour. 44,99 \$.

39⁹⁷

10\$ de rabais

Little Tikes
Basculer la Baleine
705268. Prix cour. 34,99 \$.

24⁹⁷

Table à pique-nique Tropicale
709506. Prix cour. 44,99 \$.

34⁹⁷

25% de rabais

Rubbermaid
Glacière complète 3 pcs.
301760. Prix cour. 19,99 \$.

14⁹⁷

30\$ de rabais

sur le prix initial

Nouveau bas prix !

Ens. de basket-ball
2,83 m
706639. Coûtait 69,99 \$

38⁹⁹



TOYS "R" US

LE PLUS GRAND MAGASIN DE JOUETS AU MONDE !

Les prix indiqués sont les prix de vente modiques quotidiens de Toys "R" Us à moins qu'ils portent la mention de prix de vente « initial » ou antérieur. Les prix spéciaux de l'événement tels qu'indiqués sont en vigueur les 16 et 17 mai ou jusqu'à épuisement des stocks. Les bons de réduction différée ne seront pas offerts pour les offres spéciales (par ex. soldes de fermeture) ou les articles disponibles en quantité limitée. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tout changement de prix réservé. Les prix sont en vigueur dans tous les 62 magasins au Canada. ©1998 Geoffrey Inc.



Nous vous offrons le même* prix que celui annoncé !
Apportez n'importe quelle annonce locale canadienne en cours sur des jouets. *L'article et le prix précis doivent figurer sur l'annonce. Le concurrent doit avoir l'article annoncé en stock. Nous offrons le même prix après déduction des bons de Toys "R" Us du prix initial. Ne s'applique pas aux rabais en pourcentage, aux annonces de liquidation, aux offres avec bons ou primes.

CPG ENCAISSABLE
TAUX PRÉFÉRENTIEL^{MC}

Des solutions de placement **CPG,**

JUSTE
pour
MOI^{MC}

**4%* ! Lié au taux préférentiel,
encaissable en tout temps.**

Taux spécial de lancement, jusqu'au 31 juillet.

Je travaille fort pour gagner mon argent, et pour moi c'est important de le faire fructifier. Mon conseiller personnel m'a aidé à choisir un placement Juste pour moi^{MC}. Il m'a suggéré le nouveau CPG Encaissable Taux préférentiel^{MC} de la Banque Royale. C'est un placement d'un an, encaissable en tout temps. Le taux est lié au taux d'intérêt préférentiel de la Banque Royale. Et après 29 jours, les intérêts sont payés au complet pour la période encourue. J'ai trouvé ça tellement avantageux que j'en ai même pris un pour ma compagnie.

Pour une consultation en placement gratuite, rendez-vous à une succursale de la Banque Royale et du Trust Royal. Pour plus de renseignements, appelez Royal Direct au 1-800 ROYAL^{MC} 9-9 (1 800 759-2599) ou visitez notre site web au www.royalbank.com

* Marque déposée de la Banque Royale du Canada
** Marque de commerce de la Banque Royale du Canada
* Basé sur un taux préférentiel de 6,5% par année. Le taux varie selon les fluctuations du taux préférentiel.



BANQUE ROYALE

MEMBRE DU GROUPE FINANCIER BANQUE ROYALE[®]

Fusion dans la construction

La FTQ-Construction et le Conseil provincial des métiers de la construction viennent de décider de fusionner après 17 ans de séparation, ce qui va assurer au nouvel organisme le monopole de la représentation dans le domaine de la construction avec 73 % du membership. Le Conseil provincial des métiers de la construction dénombre 33 500 membres et la FTQ-Construction un peu plus de 45 000 membres. Le président de la FTQ-Construction, Jocelyn Dupuis, a confirmé la nouvelle dont les détails seront rendus publics aujourd'hui. Il en a profité pour inviter les travailleurs de la construction affiliés à la CSD et à la CSN à rejoindre les rangs du nouveau groupe syndical.

Le Fonds FTQ aide Tye-Sil

CLAUDE-V. MARSOLAI

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec a annoncé hier un investissement de six millions dans Tye-Sil, un fabricant d'emballages-cadeaux et de meubles de jardin, afin de lui permettre de moderniser ses trois usines de l'est de Montréal et de percer le marché de l'exportation. La compagnie qui a un chiffre d'affaires de 75 millions vend surtout sa production au Canada, mais elle a commencé à exporter ses produits aux États-Unis et en Amérique latine. Le vice-président Frank Salvaggio a indiqué que l'investissement important du Fonds va leur permettre de développer de nouveaux produits.



LE SAMEDI 16 MAI
la Baie vous donne
vos milles de voyage
AIR MILES^{md}
en double

**DIMANCHE, TOUS NOS
MAGASINS OUVRONT À 10 H!**

Solde de vélos pour femme
Vélo 12 vitesses
Hurricane de Raleigh
Canada, pour elle
Cadre de 47 cm. Notre prix ord. 159,99 \$
Solde, ch.
99,99 \$

Correction

Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter au cahier Solde d'un jour du samedi 16 mai 1998.
Page 6. Offre d'accessoires pour homme.
On aurait dû lire: les accessoires Polo exceptés.
Notre clientèle voudra bien excuser cette erreur.

Le samedi 16 mai, au lieu de vous donner un mille de voyage AIR MILES^{md} pour chaque tranche de 20 \$ dépensée, la Baie **double** la distance en vous donnant 2 milles de voyage pour le même montant d'achat. Et si vous utilisez votre carte la Baie, on double notre offre de nouveau!

TOUS NOS MAGASINS OUVRONT À 8 H 30

SAMEDI, À LA BAIE, C'EST LE
SOLDE D'UN JOUR
CONGÉ DE TPS
DE 8 H 30 À 10 H SEULEMENT

Nous vous donnerons un rabais équivalant à la TPS sur nos prix ordinaires ou de solde.

Exceptions : produits de beauté, fragrances, friandises, restaurants, produits du tabac, jouets, articles de sport, barbecues en solde, appareils électroniques, cassettes de musique, DC et films, meubles, tous les gros électroménagers, vêtements et accessoires mode Tommy Hilfiger, Nautica et Polo, vêtements Chaps pour homme, vêtements DKNY, A-Line, Anne Klein II et Ellen Tracy pour femme.

BEAUCOUP PLUS AVEC AIR MILES À LA BAIE

Marque déposée/de commerce d'AIR MILES[®] International Holding N.V., employées en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie. Employé seul, AIR MILES[®] signifie milles de voyage AIR MILES[®] à moins que le contexte n'implique autre chose.